

Arabica



Journal of Arabic
Revue d'études arabes
and Islamic Studies
et islamiques

BRILL



BRILL

ARABICA 61 (2014) 396-453

Arabica



brill.com/arab

Le programme pédagogique d'un arabisant du Collège royal, François Pétis de La Croix (1653-1713)

Pierre Ageron

Université de Caen Basse-Normandie

Mustapha Jaouhari

Université Bordeaux 3 Michel de Montaigne

Résumé

François Pétis de La Croix enseigna l'arabe au Collège royal de Paris de 1692 à 1713. À ses élèves, en très petit nombre, il dictait une grammaire de l'arabe littéral en français, réduite à l'essentiel. Tout en restant tributaire des paradigmes gréco-latins, il formulait des remarques utiles aux débutants et recourait à des activités didactiques variées, allant de l'autodictée jusqu'au thème. Il donnait ensuite quantité d'expressions et de propos de contenu léger, issus des méthodes pour étrangers en usage en Orient, avec transcription et traduction, conformément à un projet pédagogique conçu dès sa jeunesse : ces matériaux ressortissaient au moyen arabe. Après l'initiation à l'emploi du dictionnaire arabe-latin qu'il avait lui-même composé, il passait à la traduction de livres choisis dans la bibliographie disponible à l'époque. Ses leçons évoluèrent par petites touches, rapprochant progressivement la variété de langue utilisée de l'arabe littéral.

Mots clefs

François Pétis de La Croix, Collège royal, enseignement de l'arabe, grammaire arabe, moyen arabe, manuscrits

Abstract

François Pétis de La Croix taught Arabic at the Collège Royal de Paris from 1692 to 1713. He composed a grammar of classical Arabic that confined itself to the essentials and

was dictated to his quite small number of students. While keeping to the Graeco-Latin paradigms, he explained things in ways that are useful for beginners and developed various teaching activities that ranged from self-dictation to prose composition. He also gave lots of relevant everyday idioms and dialogues, drawn from handwritten textbooks for teaching foreigners that were in use in the Middle East, using transliteration and translation: this was based on a teaching project that he devised when he was younger and used materials pertaining to middle Arabic. After having introduced his students to using the Arabic-Latin dictionary that he himself had compiled, he started translating a selection of the literature that was available at the time. His lectures evolved bit by bit, gradually bringing the variety of language that he taught closer to classical Arabic.

Keywords

François Pétis de La Croix, Collège royal, teaching of Arabic, Arabic grammar, middle Arabic, manuscripts

Introduction

La *Grammaire arabe* de François Pétis de La Croix est considérée comme la première du genre rédigée en français. Enseignée au Collège royal de 1692 à 1713, elle était complétée d'une *Pratique des adverbess et particules*, offrant aux apprenants les expressions et les phrases nécessaires à la communication et ne manquant pas de vivacité et de légèreté. Cette méthode a précédé de peu celle d'Antoine Galland, titulaire de la seconde chaire d'arabe du même collège de 1709 à 1715. Tandis que la grammaire de Galland est aujourd'hui perdue, celle de Pétis de La Croix nous est parvenue par l'intermédiaire de plusieurs manuscrits inédits, depuis longtemps conservés dans des bibliothèques européennes sans avoir suscité l'intérêt des chercheurs. Une autre copie, achetée, identifiée et offerte au Collège de France par Gérard Duverdierr en 1984, fut présentée dans le cadre du séminaire d'André Miquel : à cette occasion, Gérard Troupeau examina quelques aspects de la *Grammaire arabe* de Pétis de La Croix en soulignant son importance par rapport à ses devancières¹.

1 Bref compte rendu par André Miquel dans *Annuaire du Collège de France*, Paris, 1987-1988, p. 575-578.

Nous montrerons ici comment *Grammaire et Pratique* s'inscrivaient dans un programme pédagogique, que l'auteur défendit dès sa nomination comme professeur d'arabe au Collège royal et qu'il mit en pratique pendant les vingt années de possession de sa chaire. Nous tenterons notamment de comprendre à quels élèves il s'adressait, quelle variété d'arabe il privilégiait, sur quelles sources il s'appuyait, quelles activités didactiques il proposait, et quelles modifications il apporta à ses leçons au fil des années. Nous mettrons à contribution dix manuscrits contenant tout ou partie du cours de Pétis de La Croix, ainsi que son *Journal*, sa harangue inaugurale *De arabicæ linguæ dignitate, ubertate, ac utilitate*, son *Dictionarium arabico-latinum* et une *Méthode d'apprendre l'arabe facilement en faisant voir la pratique* qu'il composa à l'âge de vingt ans. Ces manuscrits seront, dans la suite, désignés par les sigles suivants :

- C : Bibliothèque de Caen, ms. 817 (*Grammaire arabe + Adverbes et particules + thèmes corrigés*)
 CF : Bibliothèque du Collège de France, A XV 8° 345 (*Grammaire arabe + Adverbes et particules*)
 L1 : Universiteitsbibliotheek Leiden, ms. Or. 3089 A (*Grammaire arabe*)
 L2 : Universiteitsbibliotheek Leiden, ms. Or. 3089 B (*Pratique des adverbes et particules*)
 M1 : Bayerischen Staatsbibliothek, Codex Arabicus 925 (*Grammaire arabe*)
 M2 : Bayerischen Staatsbibliothek, Codex Arabicus 924 (*Grammaire arabe*)
 P1 : Bibliothèque nationale de France, mss Arabe 4362 & 4363 (*Pratique des adverbes et particules*)
 P2 : Bibliothèque nationale de France, ms. Arabe 6605 (*Pratique des adverbes et particules*)
 P3 : Bibliothèque nationale de France, ms. Arabe 6699 (*Pratique des adverbes et particules*)
 P4 : Bibliothèque nationale de France, ms. Arabe 4227 (*Grammaire arabe*)
 J : Bibliothèque nationale de France, ms. Français 14683 (*Extrait du journal du sieur Fr. Pétis...*)
 H : Bibliothèque nationale de France, ms. NAL 127 (*De arabicæ linguæ dignitate...*)
 D : Bibliothèque nationale de France, ms. Arabe 4343 (*Dictionarium arabico-latinum*)
 A : Bibliothèque nationale de France, ms. Arabe 4361 (*Méthode d'apprendre l'arabe facilement...*)

Bref aperçu sur l'enseignement de l'arabe en France au XVII^e siècle²

En dépit des nombreuses traductions d'ouvrages arabes réalisées dans l'Europe médiévale, il n'y eut pas en France de cours public de langue arabe avant l'émergence progressive du Collège royal, ancêtre de l'actuel Collège de France³. Le mouvement humaniste, animé notamment par Guillaume Budé, François Rabelais, Étienne Dolet et bien d'autres avait en 1530 conduit François I^{er} à créer cette institution, que l'on appela aussi « collège des trois langues » (grec, hébreu et latin) ou « collège des lecteurs royaux ». Protecteur des arts et des lettres, le fondateur du Collège royal en fit un temple de savoirs novateurs face à l'enseignement de la Sorbonne, jugé archaïque et stérile. L'étude de la médecine et des mathématiques y eut une place notable. Promu langue d'enseignement, le français y mena une réelle concurrence à la langue de l'Église⁴.

-
- 2 Sur l'histoire des études arabes en Europe, voir notamment : Johann Fück, *Die arabischen Studien in Europa bis in den Anfang des 20. Jahrhunderts*, Leipzig, Otto Harrassowitz, 1955 ; Alastair Hamilton, « Arabic Studies in the Netherlands in the Sixteenth and seventeenth Centuries », dans *Philologia Arabica, Arabische studiën en drukken in de Nederlanden*, éd. Francine de Nave, Anvers, Museum Plantin-Moretus, 1986, p. xciv-cxii ; John Robert Jones, *Learning Arabic in Renaissance Europe (1505-1624)*, Leyde, Brill, 1991 ; Gerald J. Toomer, *Eastern Wisdom and Learning: The Study of Arabic in Seventeenth-Century England*, Oxford, Oxford University Press, 1996 ; Josée Balagna-Coustou, *Arabe et humanisme dans la France des derniers Valois*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1989 ; Nicolas Dew, *Orientalism in Louis XIV's France*, Oxford, Oxford University Press, 2009.
- 3 L'appel du Concile de Vienne ordonnant, en 1311, la création de chaires d'arabe à Rome, Paris, Salamanque, Bologne et Oxford resta sans lendemain. Il en fut de même pour celui de Bâle, en 1434. Des cas isolés réussirent mieux. Les frères prêcheurs organisèrent en 1285 des cours d'arabe à Paris et ordonnèrent en 1291 l'établissement d'une chaire d'arabe et d'hébreu dans leurs maisons de Catalogne. Voir Charles Jourdain, « Un collège oriental à Paris au treizième siècle », dans *Excursions historiques et philosophiques à travers le Moyen Âge*, Paris, Firmin-Didot, 1888, p. 221-229 ; Marcel Bataillon, « L'arabe à Salamanque au temps de la Renaissance », *Hespéris*, 21/1-2 (1935), p. 1-17.
- 4 Pierre de La Ramée note dans la préface de sa *Grammaire* dédiée à la reine Catherine de Médicis : « Le Roy m'a commandé de poursuivre le cours des arts liberaux non seulement en Latin, pour les doctes de toute nation, mais en François pour la France ». Cf. sa *Grammaire* (1572), éd. Colette Demaizière, Paris, Champion, 2001, p. 27. Voir à ce sujet Hélène Merlin, « Langue et souveraineté en France au XVII^e siècle : la production autonome d'un corps de langage », *Annales Histoire, Sciences Sociales*, 49/2 (1994), p. 369-394.

Lorsqu'à l'automne 1530, Nicolas Clénard, prêtre de Louvain, arriva à Paris pour étudier la langue de Mahomet, il n'y trouva aucun professeur⁵. Le premier à y avoir enseigné quelques données d'arabe fut, en 1538, Guillaume Postel (1510-1581), fervent humaniste universel, « lecteur royal en mathématiques et langues pérégrines ». Il revenait alors de Constantinople où il avait accompagné Jean de La Forest, premier ambassadeur permanent de France dans l'Empire ottoman, dans le but de collecter des manuscrits orientaux. Il fit imprimer à Paris un alphabet arabe, puis une courte grammaire⁶. Il compta au nombre de ses auditeurs Joseph Juste Scaliger, dont l'arrivée à Leyde en 1593 devait être à l'origine de la brillante école arabisante hollandaise.

La première chaire d'arabe au Collège royal, créée par Henri III⁷, fut occupée successivement par Arnoul de l'Isle (nommé en 1587), Étienne Hubert (nommé en 1600), Gabriel Sionite (nommé en 1615)⁸, Jacques Dauvergne (nommé en 1652) et François Pétis de La Croix (nommé en 1692). Une seconde chaire, apparemment créée sous Louis XIII, fut occupée successivement par Jean

-
- 5 C'est d'abord à Salamanque, ensuite à Fès, qu'il assouvit son inextinguible soif. Cf. Victor Chauvin et Alphonse Roersch, *Étude sur la vie et les travaux de Nicolas Clénard*, Bruxelles, Hayez, 1900-1901, p. 118 et *sqq.*
- 6 L'alphabet se trouve dans *Linguarum duodecim characteribus differentium alphabetum, introductio ac legendi modus*, Paris, Denys Lescuyer, s.d. [1538], dont la bibliothèque de François I^{er} posséda un exemplaire dès sa parution. La *Grammatica arabica*, Paris, Pierre Gromors, s.d. [1539 ?] ne comporte que 44 pages au format *in-4°*. Voir : Josée Balagna-Coustou, *Arabe et humanisme*, p. 65-68 ; Hartmut Bobzin, « Guillaume Postel (1510-1581) und die Terminologie der arabischen Nationalgrammatik », dans *Studies in the History of Arabic Grammar II*, éd. Kees Versteegh et Michael Carter, Amsterdam, John Benjamins, 1990, p. 57-71.
- 7 Sur l'histoire des chaires d'arabe du Collège royal, voir : [Guillaume Duval], *Le Collège royal de France, ou Institution, Etablissement & Catalogue des Lecteurs & Professeurs Ordinaires du Roy...*, Paris, 1644, p. 28-32 ; Claude Pierre Goujet, *Mémoire historique et littéraire sur le Collège royal de France*, Paris, Lottin, 1758, III, p. 259 et *sqq.* ; Abel Lefranc, *Histoire du Collège de France, depuis ses origines jusqu'à la fin du premier Empire*, Paris, Hachette, 1893 ; Lucien Raulet, « Billets mortuaires et autres documents concernant des professeurs du Collège royal de France (1622-1660) », *Bulletin de la Société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 34 (1907), p. 127-147 ; Paul Casanova, *L'enseignement de l'arabe au Collège de France*, Paris, 1910 ; Lucien Auvray, « Affiches des cours du Collège royal pour les années 1681, 1682 et 1683 », *Mémoires de la société de l'histoire de Paris et de l'Île-de-France*, 49 (1927), p. 194-238 ; Henri Dehérain, « Les établissements d'enseignement et de recherche de l'orientalisme à Paris », *Revue internationale de l'enseignement*, 15 (1939), p. 125-148 et 222-238.
- 8 Ġibrā'īl al-Šahyūnī, alias Gabriel Sionite, fut nommé le 6 février 1615. Il mourut à Paris en 1648.

Martin (nommé vers 1615), Antoine Le Rat (nommé vers 1625)⁹, Abraham Ecchellensis (nommé en 1646)¹⁰, Sergio Gamerio (nommé vers 1650)¹¹, Pierre Vattier (nommé en 1661)¹², Pierre Dipy (nommé en 1667)¹³ et Antoine Galland (nommé en 1709)¹⁴. La plupart de ces premiers « lecteurs et professeurs du Roy en langue Arabique » étaient des docteurs en médecine qui avaient appris à lire les anciens médecins arabes dans leur langue (de l'Isle, Hubert, Martin, Le Rat, Vattier)¹⁵ ou bien des savants chrétiens arabophones venus du Levant (Sionite, Ecchellensis, Gamerio, Dipy), qui enseignaient aussi le syriaque¹⁶. On sait peu de chose de leur enseignement. Il ne semble pas qu'Arnoul de l'Isle, que le roi envoya à trois reprises au Maroc¹⁷, ait véritablement professé l'arabe. Étienne Hubert, qui avait aussi été au Maroc et en avait rapporté de nombreux manuscrits arabes¹⁸, fut un enseignant estimé : on signale parmi ses élèves

-
- 9 Jean Martin fut enterré le 24 août 1625. Son billet mortuaire est reproduit en *fac simile* dans : Raullet, « Billets ». En 1644, Guillaume Duval, professeur royal de grec et premier historien du Collège royal, refusait à Jean Martin et à Antoine Le Rat le titre de professeur royal, « encore que quelques uns assurent qu'ils en ayent obtenu Lettres, mais elles sont tenuës informes & apocryphes, la Reception, & fonctions ne s'estant point ensuyuies. » ([Duval], *College*, p. 32).
- 10 Ibrāhīm al-Ḥāqilānī, alias Abraham Ecchellensis, partit définitivement à Rome avant 1653. Voir *Orientalisme, science et controverse : Abraham Ecchellensis, 1605-1664*, éd. Bernard Heyberger, Turnhout, Brepols, 2010.
- 11 Sarkīs al-Ġamrī, alias Sergio Gamerio (forme italianisée), était le *muṭrān* (archevêque) maronite de Damas.
- 12 La date de 1658 donnée dans Goujet, *Mémoire*, p. 291, qui prétend s'appuyer sur un mémorial de la Chambre des comptes de juin 1659 portant les gages de professeur de Vattier à 1200 livres, n'est pas tenable. D'une part, l'affiche de cours de 1660 publiée dans Raullet, « Billets », montre qu'à cette date les deux professeurs d'arabe étaient toujours Gamerio et Dauvergne. D'autre part, plusieurs lettres de Chapelain montrent que Vattier a été nommé dans l'été 1661, comme celle-ci écrite au poète caennais Moisant de Brieux le 16 août 1661 : « Il est à cette heure Professeur Royal en cette langue [arabe] et a esté receu dans celte chaise par ses confrères avec honneur, comme un homme qui en faisoit à leurs corps ». Cf. Tamizey de la Roque, *Lettres de Chapelain*, II, lettre LXXXI, p. 143 ; voir aussi lettres LXXV et LXXXIV.
- 13 Buṭrus al-Diyāb, alias Pierre Dipy, fut nommé le 19 octobre 1667 (Archives du Collège de France, CXIII, Dipy I, cité dans *Le livre et le Liban jusqu'à 1900*, dir. Camille Nagib Aboussouan, Paris, UNESCO, 1982, p. 217, n. 22).
- 14 Cette deuxième chaire subsista jusqu'en 1773, année où elle fut convertie en chaire de persan et de turc.
- 15 Goujet, *Mémoire*, p. 269-271.
- 16 Il n'exista pas de chaire spécialisée dans le syriaque avant 1692.
- 17 Balagna-Coustou, *Arabe et humanisme*, p. 114-115 ; Goujet, *Mémoire*, p. 260.
- 18 *Ibid.*, p. 116.

Jean-Baptiste Duval, futur interprète royal pour les langues orientales¹⁹. Pierre Vattier, qui vivait en Normandie, traduisit des textes médicaux et historiques ; il se fit remarquer par son absentéisme au Collège royal²⁰, mais eut des élèves dont le plus fameux fut Antoine Galland²¹. Gabriel Sionite ne donna que peu de leçons, et ne le fit qu'à contrecœur²², mais il apporta une contribution notable dans le domaine de l'édition et de la traduction, fournissant ainsi des matériaux pour l'enseignement²³. Avec son compatriote Jean Hesronite, il était venu à Paris à l'incitation de François Savary de Brèves, qui voulait y monter une imprimerie arabe à l'instar de celle de Rome et y ouvrir un collège de langues orientales²⁴. Ils rédigèrent notamment une grammaire arabe dont seul le

-
- 19 Les connaissances en arabe d'Étienne Hubert ont été jugées faibles par Savary de Brèves, mais il était estimé de savants philologues protestants comme Casaubon, Scaliger et Erpenius ; voir Toomer, *Eastern Wisedome*, p. 29. En 1606, Hubert fut envoyé en Espagne pour « rechercher les meilleurs livres en Langue Arabique » ([Duval], *College*, p. 31).
- 20 Chapelain écrivit à Vattier le 11 février 1667 : « Ce qui m'a semblé estrange dans vostre lettre, c'est qu'il semble que vous pensés faire assez, lorsque vous serés à Paris, d'y passer la meilleure partie du mois de mars, comme si vous ne vous souveniés point que vous estes professeur royal et obligé de faire vos leçons, si vous ne voulés perdre vos gages, et peut estre vostre gratification. Vous n'ignorés pas la sévérité du ministre qui ne paye qu'à ceux qui s'acquient de leur devoir, et qui a des surveillans pour se faire instruire de ce qui se passe dans vos escholes ». Cf. Philippe Tamizey de La Roque, *Lettres de Jean Chapelain*, Paris, 1863, II, lettre CCXVII.
- 21 Voir cette gratification en date du 10 mars 1666 : « À Antoine Galland, Edme Ythier, et Jacques Fleury, escoliers estudians au College Royal, par gratification, pour leur donner moyen de continuer leur application à l'étude des langues hébraïque et arabe... 300 [livres] ». Cité dans Mohamed Abdel-Halim, *Antoine Galland : sa vie et son œuvre*, Paris, Nizet, 1964, p. 22.
- 22 Dans une lettre à Ravius en 1667, il évoque avec dépit « la lecture que j'ay esté obligé de faire dans le College Royal, de laquelle j'avois esté cy devant dispensé ». Cf. Toomer, *Eastern Wisedome*, p. 29, n. 84.
- 23 Sur l'imprimerie arabe en Europe, voir : Gérard Duverdiér, « Les impressions orientales en Europe et le Liban », dans *Le livre et le Liban jusqu'à 1900*, Paris, UNESCO, 1982, p. 159-279 ; José Balagna, *L'imprimerie arabe en Occident (XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles)*, Paris, 1984, p. 55-59.
- 24 Sionite, Hesronite et Echellensis avaient été formés dès leur jeune âge au Collège maronite de Rome, fondé en 1584 par le pape Grégoire XIII. Il serait utile de comparer les débuts difficiles de l'enseignement de l'arabe au Collège royal de Paris avec l'enseignement de cette langue dans différentes institutions romaines (voir Aurélien Girard, « L'enseignement de l'arabe à Rome au XVIII^e siècle », dans *Maghreb-Italie : des passeurs méditerranéens à l'orientalisme moderne*, éd. Benoît Grévin, Rome, École française de Rome, 2010, p. 209-234).

premier volume fut publié²⁵ et donnèrent la traduction latine longtemps attendue d'un ouvrage de géographie, jadis imprimé à Rome²⁶. Sionite, Hesronite et Ecchellensis participèrent au projet éditorial de la Bible polyglotte mené par Guy-Michel Le Jay : elle parut en 1645²⁷. À partir de 1660, on peut se faire une idée un peu plus précise du contenu des cours d'arabe au Collège royal, à travers les quelques affiches qui nous sont parvenues. Sergio Gamerio traduisait l'Évangile selon Saint Matthieu de sa version syriaque collationnée avec l'arabe²⁸. Jacques Dauvergne exposait les principes de la grammaire arabe avant d'aborder l'explication d'un livre biblique : l'Épître aux Romains, la Genèse, l'Exode, l'Évangile selon Saint Marc²⁹. Pierre Dipy commençait aussi par une courte exposition des principes de grammaire, puis traduisait les Psaumes ou des chapitres choisis du Coran³⁰. Hors de la capitale,

25 *Grammatica arabica Maronitorum, in libros quinque divisa*, Paris, 1616. Seul est paru le premier des cinq livres annoncés ; il ne compte que 48 pages. Cf. Gérard Troupeau, « Réflexions sur la Grammaire arabe des maronites », *Annales de l'Institut des lettres orientales*, 7 (1993-96), p. 187-197.

26 *Geographia Nubiensis, id est accuratissima totius orbis in septem climata divisi descriptio...*, Paris, 1619. Il s'agit de la traduction latine du *Kitāb Nuzhat al-muštāq* (Rome, Typographia Medicæa, 1592), abrégé de la géographie dont l'auteur, alors non identifié, est al-Idrisī. Sur l'histoire de la transmission de cet ouvrage et les erreurs d'interprétation, voir Gérard Troupeau, « Observations sur la traduction latine de la description de la France dans l'abrégé de la géographie d'Edrisi », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 15-16 (1973), p. 359-366.

27 Sur les péripéties de cette édition, voir Augustin Bernard, « Antoine Vitré et les caractères orientaux de la Polyglotte de Paris », *Bulletin du bibliophile belge*, 12 (1856), p. 337-352 et 390-405 ; 13 (1857), p. 43-61.

28 *Sergius Gamerius Maronita, Archiepiscopus Damascenus, & Regius Linguarum Orientalium Prof. ac Primarius Interpres : Sacre Novi fœderis Scripture primam partem, nempe Sancti Matthæi Euangelium Syriacum (quò primum Sermone scriptum non ambigitur) cum Arabica versione collatum, interpretari aggredietur. Die VII. Decembris [1660]. Hora III.* (affiche des cours 1660-1661, Raullet, « Billets », p. 144).

29 *Jacobvs Dauvergne, antequam ad explicationem Epistolæ ad Romanos aggredietur, ordine suo viam Arabicæ Lingvæ ab Institutionibus Grammaticis aperiet. [1660]* (Raullet, « Billets », p. 144); *Jacobus Dauvergne, arabicæ et syriacæ lingvæ professor regius, explicationem libri Genesis prosequetur, die 13 aprilis [1682], horâ 10* (Dehérain, « Établissements », p. 212); *Jacobus Dauvergne, arabicæ et syriacæ lingvæ professor regius, explicationem libri Exodi prosequetur die 26 aprilis [1682], horâ 10* (Dehérain, « Établissements », p. 218). L'explication de l'Évangile de Marc est annoncée dans une affiche datée du 29 novembre 1688 (Casanova, *Enseignement*, p. 46-47).

30 *Petrus Dipy, Alepensis Syrus, arabicæ lingvæ regius professor, et linguarum orientalium Christianissimæ Majestatis interpres ordinarius atque regionum interpretum decanus breviter præmissis lingvæ arabicæ institutionibus, Psalmos Davidicos explanabit, mense*

aucun enseignement d'arabe stable n'existait. En Normandie, les exemples des érudits arabisants Samuel Bochart et Pierre-Daniel Huet démontrent respectivement le fruit qu'on pouvait retirer d'études à Leyde auprès d'Erpenius et les limites de l'apprentissage en autodidacte dans le manuel du même Erpenius³¹.

À côté de l'intérêt érudit et bibliste pour la langue arabe que manifestaient les théologiens dans le contexte de la joute entre catholiques et protestants se développa une autre raison de l'étudier : on éprouvait un besoin croissant de diplomates, agents consulaires et interprètes compétents, capables de servir les intérêts français dans l'Empire ottoman, d'une part, et au Maghreb, d'autre part. L'alliance avec la Sublime porte, établie par François I^{er} et périodiquement renouvelée³², permettait aux Français de bénéficier de garanties commerciales et politiques et d'assurer la stabilité de la Méditerranée³³ tout en

decembri [1682] proximo (Auvray, « Affiches », p. 212); *Petrus Dipy, linguae arabicae regius professor, et interpres ordinarius, interpretumque regionum decanus, praemissis breviter linguae arabicae institutionibus, Psalmos Davidicos explanabit, hora post meridiem secundā* (Auvray, « Affiches », p. 218); *Linguae arabicae Petrus Dipy, Alepensis Syrus, Regionum interpretum Decanus, tradit breves grammaticas praeceptiones, deinde selecta Alcorani capita interpretabitur. Incipiet die jovis XV novembris [1696], hora post meridiem secundā* (Dehérain, « Établissements », p. 128).

- 31 Sur ces deux cas, voir Pierre Ageron, « Les sciences arabes à Caen au dix-septième siècle », dans *Circulation Transmission Héritage : histoire et épistémologie des mathématiques*, Caen, IREM de Basse-Normandie, 2011, p. 95-121. Huet raconte : « Le Pere Mambrun Jésuite, qui m'a enseigné la Philosophie pendant trois ans et dont la mémoire m'est précieuse, fut le premier qui me donna le goût de la langue Arabe : & pour m'y initier, il me fit présent de la petite Grammaire de Thomas Erpenius, qui porte le titre de Rudimens. [...] [Mais Erpenius s'est] expliqué si laconiquement, & s'est rendu si avare de ses paroles, qu'il est tombé dans des ambiguïtez, & des obscuritez presque insurmontables à cet abord » (*Huetiana ou Pensées diverses de M. Huet*, Paris, chez Jacques Estienne, 1722, p. 230-232).
- 32 L'alliance fut renouvelée en 1569 sous Charles IX, en 1604 sous Henri II et en 1673 sous Louis XIV. Outre qu'elle garantissait la liberté commerciale, civile et religieuse des sujets français, elle permit la protection des églises d'Orient.
- 33 La prise de Tunis par Charles Quint, le 21 juillet 1535, inquiéta aussi bien Soliman le Magnifique que François I^{er}. Des manuscrits pris à cette occasion sont encore conservés dans des bibliothèques européennes, notamment les mss arabes 214, 219 et 249 de la Bibliothèque apostolique vaticane, le Codex Arabicus 1 de la Bayerischen Staatsbibliothek (Coran copié à Séville en 624/1226), les mss Arabe 438, 439 et 440 de la Bibliothèque nationale de France (trois volumes d'un Coran qui en comptait neuf). Une note du ms. BnF Arabe 439 précise : « C'est l'alchoran que Charles le Quin, Empereur des Romains et roy des Espagne apporta de ses expéditions de Tunis et Alger et que le cardinal Granvelle avoit tiré de l'Escorial pour le mettre en sa bibliothèque ». Sur ces derniers volumes, voir François Déroche, *Catalogue des manuscrits arabes*, I/2 (*Les manuscrits du Coran : du Maghreb à l'Insulinde*), Paris, Bibliothèque nationale, 1985, p. 37-38. Pour de plus amples

consolidant leur position en Europe et en contrecarrant les ambitions militaires et politiques des Habsbourgs³⁴. Les consulats s'étaient multipliés dans les échelles du Levant et de Barbarie : pour n'en citer que quelques-uns, Henri II avait fait accréditer des consuls à Tripoli de Syrie en 1548 et Alep en 1562³⁵, Charles IX avait fait de même à Alger en 1564³⁶, puis Henri III à Tunis et «*ès royaumes de Maroc et de Fez*» en 1577³⁷. Alors que le commerce extérieur s'intensifiait et que l'alliance avec les Turcs se renforçait, une filière pratique de l'enseignement des langues orientales s'organisa. Colbert, qui envoyait déjà régulièrement des jeunes gens apprendre les langues dans le Levant – ce fut le cas de François Pétis de La Croix –, décida en 1669 que six jeunes Français seraient envoyés tous les trois ans dans les couvents des capucins d'Istanbul et Smyrne pour y étudier le turc, l'arabe et le persan³⁸. Ce fut la naissance des *Jeunes de langues*, véritable machine de traduction et de formation des interprètes³⁹. Colbert encouragea également les philologues, géographes, botanistes et autres savants à partir en Orient pour en rapporter des textes, des cartes, des récits et des informations précises. Les érudits orientalistes de cette époque travaillèrent pour le pouvoir monarchique et sous l'égide des autorités du royaume qui, elles-mêmes, s'intéressèrent à la sagesse et aux livres de l'Orient : Mazarin, Fouquet, Colbert, l'abbé Bignon. Un vaste corpus de manus-

informations sur le phénomène des manuscrits pris comme butin de guerre, voir Robert Jones, «*Piracy, War, and the Acquisition of Arabic Manuscripts in Renaissance Europe*», *Manuscripts of the Middle East*, 2 (1987), p. 96-110.

- 34 La navigation vers le Levant et le contrôle de certains ports furent convoités par plusieurs puissances. Le commerce entre les ports italiens, le Levant et l'Asie poursuivit son développement tout au long du XVI^e siècle. Ce n'est qu'au XVII^e siècle qu'il fut éclipsé par celui des Portugais.
- 35 *Le Consulat de France à Alep au XVII^e siècle : journal de Louis Gedoy, vie de François Picquet, mémoires de Laurent d'Arvieux*, éd. Hussein I. El-Mudarris et Olivier Salmon, Alep, 2009.
- 36 Alexandre de Miltitz, *Manuel des consuls : établissement des consulats à l'étranger*, II, Londres, Asher, 1839, p. 5.
- 37 Henri de Castries, *Agents et voyageurs français au Maroc (1530-1660)*, Paris, Ernest Leroux, 1911, p. vii.
- 38 C'était à la demande de la Chambre de Commerce de Marseille, qui assurait les frais liés à ces études. Voir Robert Paris, *Histoire du commerce de Marseille*, V (*De 1660 à 1789. Le Levant*), Paris, Plon, 1957, p. 225 et *sqq.*
- 39 Lors de leur formation à Istanbul, les jeunes de langue réalisaient d'innombrables traductions en français que l'on envoyait ensuite à Paris. La BnF en conserve encore un certain nombre. Voir Annie Berthier, «*Turquerie ou turcologie ? L'effort de traduction des jeunes de langues au XVII^e siècle*», dans *Istanbul et les langues orientales*, éd. Frédéric Hitzel, Paris, L'Harmattan, 1997, p. 283-317.

crits orientaux fut amassé à la bibliothèque du roi⁴⁰. C'est dans ce contexte riche de découvertes et de bouleversements que naquit l'orientalisme français profane, dont les premières publications significatives furent les *Mille et une nuits* et la fameuse *Bibliothèque orientale*. Noyau central de la république des lettres orientales, elles exercèrent une longue influence sur la pensée européenne aux XVIII^e et XIX^e siècles.

Pétis de La Croix et sa formation en langues orientales

Les soixante années que vécut François Pétis de La Croix s'inscrivent en totalité dans le long règne de Louis XIV. Chaque événement marquant de son parcours fut dicté par un ordre de la cour, qui se servit largement de ses compétences linguistiques pour les besoins de sa diplomatie. Fidèlement soumis au pouvoir royal, il n'en reçut néanmoins pas toujours le soutien qu'il espérait à son travail savant. La majeure partie de son œuvre considérable est restée manuscrite et parfois perdue. De son « grand journal », seul un extrait abrégé couvrant la période 1670-1680 est conservé⁴¹. On peut distinguer dans sa vie quatre grandes périodes : une enfance et une adolescence parisiennes, dix

40 La bibliothèque du roi comptait 897 manuscrits arabes selon le catalogue dressé en 1677 par Pierre Dipy et l'inventaire de 1682. Le *Catalogue* de 1739 en signale 1626. Voir Léopold Delisle, *Le cabinet des manuscrits de la Bibliothèque impériale*, Paris, Imprimerie impériale, I, 1868, p. 261-336 et 439-547 ; Henri Omont, *Missions archéologiques françaises en Orient aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Imprimerie nationale, 1902, II, p. 691 et sqq.

41 Il fut présenté en 1694 à Monseigneur Phelipeaux, secrétaire d'État. Trois copies manuscrites existent : outre J que nous suivons, les mss BnF Français 6122 et Arsenal 7465. Il fut imprimé à l'initiative de Louis Langlès sous le titre *Voyage du Sieur François Pétis de La Croix, en Syrie et en Perse*, à la suite de *Relation de Dourry Effendi, Ambassadeur de la Porte othomane auprès du Roi de Perse*, Paris, Ferra, 1810, p. 73-174. Sur la biographie de Pétis de La Croix, deux notices ont valeur de sources : celle rédigée par son fils en 1717 (Alexandre Pétis de La Croix, « Avertissement », dans *Histoire de Timur-Bec (...) traduite en français par feu M. Pétis de La Croix*, Paris, Antonin Deshayes, 1722, I, p. xxxiv-xlix) et celle de l'abbé Goujet, informé par un dénommé Cochin, mari d'une petite-fille de Pétis (Goujet, *Mémoire*, p. 296-319). On peut ajouter : Auguste-Louis-Armand Loiseleur-Deslongchamps, « Notice sur la vie et les ouvrages de Pétis de La Croix », dans *Les mille et un jours*, Contes persans, Paris, Auguste Desrez, 1838, p. 1-3 ; Paul Sebag, « Sur deux orientalistes français du XVII^e siècle : F. Pétis de La Croix et le Sieur de La Croix », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 25 (1978), p. 89-117 ; Franz Hahn, *François Pétis de La Croix et ses Mille et un jours*, Amsterdam/New York, Rodopi, 2002 ; Katia Zakharia, « Pétis de La Croix, Les mille et un jours, contes persans, texte établi par Paul Sebag », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, 103-104 (2004), p. 282-286.

années de formation en Orient, douze années de carrière diplomatique avec de nombreux déplacements en Afrique du Nord et vingt années de vie professorale à Paris consacrées à l'enseignement de l'arabe et à la traduction de documents orientaux. Nous mettrons ici l'accent sur sa formation et son enseignement, en soulignant les données liées aux objectifs du présent travail.

François Pétis de La Croix naquit à Paris à la fin de 1653. Son père, également prénommé François (1622-1695), exerçait depuis 1652 la fonction de secrétaire-interprète royal pour l'arabe et le turc. Il lui fit faire dès son jeune âge un « grand progrès dans les langues orientales »⁴², et l'initia aux mathématiques, à l'astronomie, à la géographie, à la musique, au dessin, etc. Alors que le jeune François avait à peine dix-sept ans, son père le proposa à Colbert pour une mission en Orient. Son voyage, qui émana d'un « ordre de la cour, en l'année 1670, d'aller en Levant pour apprendre les langues arabe, persienne et turque »⁴³, fut un long séjour de formation en langues et humanités orientales. Ce fut aussi « pour exécuter diverses commissions relatives au bien de la France en général, & en particulier à l'intérêt des Lettres, des Sciences, des Arts et du Commerce »⁴⁴. Son *Journal* donne de précieux renseignements sur son apprentissage des langues orientales et l'environnement intellectuel dans lequel il les a étudiées. Au sujet de la langue arabe, il rapporte :

J'arrivay a Alep le 19^e novembre 1670. La premiere chose que j'y fis, fut de me pourvoir de trois maistres ; j'en pris un pour m'enseigner la langue vulgaire, qui sçavoit un peu de latin ; Le second que j'arrestay fut pour l'arabe litteral, il ne sçavoit aucune langue d'Europe, mais il estoit très habile homme dans l'érudition orientale ; et le 3^e fut pour me montrer l'écriture arabe qu'on appelle naski. Aussitost que je parlai cette langue, je congédié le premier maistre, et je pris en sa place un moulla pour m'enseigner la poésie. Je me servis de ces trois personnes tant que je fus en cette ville, mais apres un temps, je pris un 4^e maistre pour commencer a apprendre le turc que l'on parloit en Perse, et six mois après, un cinquiesme pour la musique des Arabes, afin d'exécuter l'ordre que j'avois

42 Alexandre Pétis de La Croix, « Avertissement », p. xxxv.

43 J, p. 1.

44 Goujet, *Mémoire*, p. 297. Goujet ajoute : « Nous avons vu une copie des Instructions que M. Colbert donna sur cela à M. Pétis. Le détail qui s'y lit prouve que le Ministre ne négligeoit rien pour enrichir la France de tout ce qu'il y avoit à recueillir chez l'Etranger ».

receu de penetrer autant que je pourois dans cette Science telle qu'on la sçavoit dans le Levant.⁴⁵

Le jeune homme semble avoir suivi à la lettre les consignes d'un programme défini depuis Paris, à l'ordre bien déterminé. Très vite, il se montra capable de lire et écrire l'arabe et fut employé par le consul de France à Alep, Joseph Dupont, à la traduction de documents importants. Dans le même temps, il achetait manuscrits⁴⁶ et médailles pour la bibliothèque du roi, marchandait des peaux de maroquin⁴⁷, collectait des plantes et des graines⁴⁸. En 1672, sur la base d'informations transmises par son père, il rédigea en arabe une relation des campagnes de Louis XIV en Hollande, pour contrecarrer la version des faits colportée par les Hollandais établis dans le Levant. Il en fit exécuter vingt-cinq copies, distribuées dans plusieurs contrées d'Orient⁴⁹. Le 1^{er} août de la même année, il commença à traduire un manuscrit sur l'histoire d'Alep, qu'il venait de faire copier⁵⁰ : ce type d'exercice sera constant dans sa méthode.

Enfin apres avoir lu et apris 38. volumes de livres en arabe d'histoire, geographie, geometrie, Aritmetique, Philosophie, Poësie, lettres missives, livres de Religion, Alcoran & autres ; Et plusieurs en Siriaque et Carchuni⁵¹, ne voiant plus rien en prose ni en vers que je pusse apprendre a Alep, je me preparay pour aller en Perse, selon l'ordre que j'avois dans mes Instructions. L'on me proposa quatre chemins pour faire ce voiage, mais comme je voulois connoistre les divers Idiomes et Dialectes de l'arabe, je choisis celui des grandes villes qui approchoit le plus de l'Arabie.⁵²

Pétis quitta Alep le 1^{er} avril 1674. Il passa par Diyarbakir – où il tint avec un savant « plusieurs conversations et disputations (...) sur la langue arabe » –,

45 J, p. 3-5.

46 De Slane, *Catalogue des manuscrits arabes*, Paris, Imprimerie nationale, 1883-1895, p. I : « Pétis de la Croix rapporta de ses voyages en Asie 12 manuscrits arabes ».

47 Il est question de ces peaux dans deux lettres de Pétis de La Croix à Carcavy datées du 17 septembre 1673 et du 31 janvier 1674 (contenues dans le ms. BnF Latin 17172, citées dans Omont, *Missions archéologiques*, I, p. 230-231).

48 J, p. 13.

49 J, p. 9-12. Cf. aussi la version de son fils (Alexandre Pétis de La Croix, « Avertissement », p. xxvi-xxvii).

50 C'est le ms. BnF Arabe 1683 : *Kitāb Tawārīḫ Ḥalab wa-mā bihā min al-'imārāt al-laṭīfa wa-l-'aḡā'ib al-ḡariba* d'al-Šu'ayfi, annoté par Pétis de La Croix.

51 « Carchuni est l'arabe en caractère siriaque » (J, p. 21, note marginale).

52 J, p. 21.

par Mossoul – où l'on parle « beaucoup mieux » qu'à Diyarbakir, mais où la langue n'est « pas si élégante qu'à Alep, quoiqu'elle approche davantage de celle du désert » – et par Bagdad, où il rencontra avec plaisir des savants faisant « profession particulière de cultiver leur langue ». Il séjourna à Ispahan de 1674 à 1676 où, suivant la même démarche qu'en Syrie, il chercha des maîtres afin d'acquérir le persan et d'étudier ses lettres :

Comme il m'estoit besoin d'en avoir un qui scut l'arabe pour me faire entendre a lui et pour l'entendre lui mesme, j'eus de la peine a rencontrer un habile homme, mais enfin j'en trouvay un, et nous nous appliquasmes tous deux si fortement à l'etude qu'en 6 mois je parlay le persien qu'on appelle élégant, c'est a dire celui que l'on mesle beaucoup d'arabe, et dont ceux qui prétendent aux grandes charges font présentement une étude particulière. [...] je ne m'en estimois pas davantage, sçachant que je n'avois pas appris grand'chose dans la langue persienne, et que j'y estois encore tres ignorant, puisqu'il n'y avoit que les doctes que j'entendisse, et qui m'entendissent, et que je ne pouvois entendre le peuple ni en estre entendu. [...] ainsi sans quitter mon premier maistre, j'en pris un second qui, étant guèbre et de naissance et de religion, ne scavoit point l'arabe, mais parloit admirablement l'ancien persien, et le vulgaire qu'ils appellent pahlavi. [...] Quand je crus sçavoir assés de la langue pahlavi, pour ne me point troubler dans les divers idiomes du persan, je m'apliquay à les apprendre ; les Persiens en comptent sept et les appellent les sept langues persiennes [...]. Après avoir travaillé six mois entiers sur le Chahnameh avec Moulla Kérim, l'extrême application me fit tomber en une maladie de deux mois qui me poussa jusqu'à sur le bord de la fosse, dont je ne fus pas plutost rétabli que m'apercevant que nonobstant 20 volumes de livres que j'avois lus, je ne scavois pas encore les registres de la cour, les patentes du roy, et les expeditions de chicane, je me les fis enseigner par un commis de conséquence, nommé Mirza Taher, qui estoit sçavant, et que je payay en presens.⁵³

On voit dans ce récit auto-glorifiant que le jeune apprenant ne ménage pas ses efforts pour accomplir sa formation et exécuter toutes les parties de son programme. Il cherche des maîtres natifs, sachant bien parler leur langue et susceptibles de mieux l'éclairer sur ses structures. Il ne se contente pas d'une préparation linguistique superficielle, mais veut « entendre » et « parler » la langue du peuple et s'attèle aux différentes variétés dialectales. Une fois les

53 J, p. 82-89.

premiers éléments de la langue écrite et parlée acquis, il passe à l'étude et la traduction d'une œuvre préalablement déterminée. Il était prévisible de voir ce futur commis de l'État s'initier, à l'instar de son père, en chancellerie persane, domaine ardu et technique d'accès difficile. Il étudie les documents authentiques et sollicite le savoir et le concours d'un cadre de l'administration persane.

En étudiant la langue turque ottomane à Constantinople de 1676 à 1680, Pétis de La Croix a suivi la même démarche d'apprentissage que pour l'arabe et le persan. Il nota :

Pour ce qui concerne mes études de la langue turquesque, j'ay fait à Constantinople les mesmes choses que j'ay faites en Perse. J'ay eu des maistres de langue, d'écriture et de musique, j'ai fréquenté les sçavans, j'ay lu plusieurs bons livres en prose et en vers. Je me suis appliqué a entendre toutes sortes d'actes de justice, de finances et de chicane, mesme d'arithmetique, de philosophie et autres sciences. Et j'ay estudié en dernier lieu le livre d'un scavant homme, intitulé le *Parfait Secretaire* qui contient des lettres de tous stiles et de tous caracteres pour roys, princes, vizirs, amis, ennemis et toutes autres sortes de conditions. Enfin j'ay tasché de scavoir tout ce que l'on peut apprendre de cette langue et de ses differens caracteres en Kirma, Siak et Divani et pour faire un plein exercice de ce que j'avois appris, j'ay traduit à M. l'ambassadeur Nointel quantité de pièces curieuses.⁵⁴

Ce sont ainsi ainsi trois expériences presque identiques d'apprentissage de langues étrangères dans leurs contextes authentiques qu'il fit à Alep, à Ispahan et à Constantinople. Sa démarche reposa constamment sur la recherche de maîtres éclairés et la traduction de textes choisis ; elle influencera sa pratique pédagogique au long de sa carrière de professeur au Collège royal.

De retour en France en 1681, Pétis de La Croix ne tarda pas à repartir, accompagnant une série de onze missions diplomatiques et militaires en Afrique du Nord (Maroc, Algérie, Tunisie, Tripolitaine). Il compléta sa connaissance de l'arabe par celle des dialectes maghrébins⁵⁵. En 1684, il accompagna à Paris l'ambassadeur du dey d'Alger venu implorer le pardon de Louis XIV pour la

54 J, p. 180-182.

55 Il s'intéressa aussi à la langue du Bornū (sud-ouest du lac Tchad). Voir Dierk Lange, « Un vocabulaire kanuri de la fin du XVII^e siècle », *Cahiers d'études africaines*, 12 (1972), p. 277-290. Le vocabulaire reproduit dans l'article nous semble bien, malgré ce que dit l'auteur, être de la main de Pétis de La Croix.

guerre déclarée à la France trois ans auparavant, et traduisit son discours, qui fut imprimé dans toute l'Europe et célébré par la frappe d'une médaille⁵⁶. Le 1^{er} mars 1692, après vingt-deux années passées pour l'essentiel en Orient et en Afrique, François Pétis de La Croix fut appelé par Louis XIV à prendre possession de la première chaire d'arabe du Collège royal de Paris, en remplacement de Jacques Dauvergne, mort le 23 février. La seconde chaire était occupée depuis 1667 par l'Alépin Pierre Dipy. Pétis obtint de cumuler cette fonction de professeur avec la survivance de celle de secrétaire-interprète que son père, à l'âge de 70 ans, n'avait cessé d'exercer. Dès lors, il ne quitta plus la France. En plus de son enseignement, sujet du présent travail, Pétis de La Croix se consacra à des traductions de l'arabe, du turc, du persan ou de l'arménien. N'ont été imprimés que l'*Histoire de la sultane de Perse et des vizirs, contes turcs* (1707), les *Mille et un jours, contes persans* (5 vols, 1710-1712) et l'*Histoire de Timur-Bec* (traduite du persan, éd. posthume, 1723). Ses nombreuses traductions de l'arabe sont toutes restées manuscrites. Parmi celles qui sont conservées, bornons-nous à citer celles qui sont datées : l'histoire du Maroc intitulée *Rawḍ al-qirṭās* d'Ibn Abī Zar' achevée le 28 novembre 1693⁵⁷, les *Voyages de Sindabad le marin* traduits en 1701⁵⁸, la somme biobibliographique de Ḥāḡḡī Ḥalīfa (*Kašf al-ẓunūn*) qui occupa Pétis de La Croix du 26 avril 1694 au 26 mars 1705⁵⁹. On doit ajouter à ce labeur la composition de plusieurs dictionnaires et le travail de catalogage des manuscrits orientaux de la bibliothèque du roi, mené de concert avec Pierre Dipy.

François Pétis de La Croix mourut le 4 décembre 1713. Son fils unique Alexandre, « instruit et presque élevé dans le Collège royal »⁶⁰, n'avait pas encore seize ans et dut attendre 1744 pour que se réalise son ardent désir de succéder à son père sur sa chaire d'arabe. Dans le même temps, la probité et la compétence de son père commençaient à être mises en question. On l'a suspecté de ne pas avoir été pour rien dans l'insertion frauduleuse de deux contes turcs de sa traduction dans le huitième volume des *Mille et une nuits* d'Antoine Galland. On a considéré ses *Mille et un jours* comme un pénible démarquage des *Mille et une nuits*. On a montré qu'ils étaient issus à la fois d'une supercherie au niveau des sources (un prétendu manuscrit du derviche Mouclès d'Ispahan) et d'une collaboration occulte avec l'écrivain Alain-René Lesage. On

56 Il évoque cet épisode dans sa *Grammaire* (voir plus bas, note 119).

57 C'est le ms. BnF Français 25288. Voir Sebag, « Orientalistes », p. 100.

58 C'est le Codex Gallicus 799 de la Bayerischen Staatsbibliothek. Voir Abdel-Halim, *Galland*, p. 269 et n. 56.

59 Ce sont les mss Arabe 4462-4464 de la BnF. Voir Goujet, *Mémoire*, p. 313.

60 *Ibid.*, p. 341.

s'est gaussé de sa lecture erronée d'une inscription arabe⁶¹. Ainsi les jugements négatifs le concernant abondent dans la littérature : on a écrit qu'il manquait « de connaissances suffisantes en arabe littéral »⁶², que son français était « détestable »⁶³ ou qu'il n'était qu'un de ces « drogmans sans grande érudition »⁶⁴. Il était donc intéressant d'évaluer l'engagement et la compétence du professeur d'arabe.

Aux origines du projet pédagogique : le manuscrit d'Alep

Les racines du projet pédagogique de Pétis de La Croix en matière de langue arabe sont fort anciennes, comme le montre le curieux manuscrit A, écrit à Alep du 1^{er} février au 15 juillet 1673. Pétis de La Croix, qui n'avait pas encore vingt ans, vivait depuis deux années en Syrie et continuait à se perfectionner en arabe avec trois maîtres différents – dont aucun, apprend-on par son *Journal*, ne parlait le français. Il entreprit alors, dans un but que nous ne connaissons pas, de composer en français une *Méthode d'apprendre l'arabe facilement en faisant voir la pratique*, qu'une préface de sa main décrit comme comprenant deux parties :

1. la connaissance théorique de la langue
2. la pratique de la langue, « réduite à six chapitres » :
 - 2.1. *Des particules arabes et de leur usage*, en huit sections : particules (*hurūf*) du lieu (*al-makān*), du temps (*al-zamān*), du nombre (*al-'adad*), modules (*al-naw'*), négatives et affirmatives (*al-sāliba wa-l-wāǧiba*), de bienveillance (*al-ǧamīl wa-l-lutf*), respectives et causales (*al-'illiyā wa-l-mutaḍāfa*) et « diverses dictions qui semblent aux particules » (*wa-ba'ḍ al-aqwāl al-mušābiha bi-l-hurūf*).
 - 2.2. *Dialogues pour apprendre la langue arabe*, « dans l'esprit des gens du pays », en sept sections.

61 Voir *Mémoires pour l'histoire des sciences et des beaux arts*, octobre 1714, p. 1771, art. cxxxi ; les folios 1-22 du ms. Mancel 179 au musée des Beaux-Arts de Caen (mémoire de John Spencer Smith sur le coffret d'ivoire de la cathédrale de Bayeux, 1820).

62 André, « Antiquités arabes de la Normandie », *Bulletin et mémoires de la Société archéologique du département d'Ille-et-Vilaine*, 7 (1870), p. 85.

63 Abdel-Halim, *Galland*, p. 270, n. 56

64 Louis-Ferdinand Alfred Maury, *L'ancienne Académie des inscriptions et belles-lettres*, Paris, Didier, 1864, p. 252 ; Abdel-Halim, *Galland*, p. 117.

- 2.3. *Fables à rire pour apprendre le commun langage de l'arabe*, en neuf sections.
- 2.4. *Sur les entretiens et proverbes usités parmi les Arabes*, « dits et adages de la langue tant vulgaire que littéraire », en sept sections.
- 2.5. Exemples de lettres, en six sections.
- 2.6. Exemples de sermons, en trois sections.

La première partie ne paraît pas avoir été conservée⁶⁵. De la seconde partie, le manuscrit A ne contient que les quatre premiers chapitres. Les textes arabes, copiés de la main d'un Oriental, ne sont pas originaux : ils semblent au contraire avoir été la base de la méthode d'enseignement standard de l'arabe aux jeunes Européens accueillis dans les milieux arabophones chrétiens d'Égypte ou de Syrie⁶⁶. Presque pas vocalisés, ils sont rédigés en « moyen arabe » du Proche-Orient, une variété mixte distincte à la fois du littéral et du dialectal, possédant ses formes propres, susceptible d'être écrite et très vivante au XVII^e siècle⁶⁷. Le travail de Pétis de La Croix a consisté à les rendre accessibles à

65 En 1838, Loiseleur-Deslongchamps (« Notice ») signalait la présence dans la collection du cabinet des manuscrits de la bibliothèque du roi d'une « Grammaire de la langue arabe avec des dialogues et un choix de morceaux traduits en français, II^e partie, 1 vol. in-4^o ». Mais il s'agit probablement du manuscrit A, sans la grammaire.

66 Nous les avons trouvés dans plusieurs manuscrits conservés à la BnF : Arabe 4368 (offert en 1820 par Louis Langlès, unilingue, contient 2.1, 2.2 et 2.3), Arabe 4369 (de la main de Jean-Louis Asselin de Cherville, unilingue, contient seulement 2.1), Arabe 4364 (bilingue, contient 2.1, 2.2 et s'interrompt avant la fin de la troisième fable de 2.3, donne une translittération et une traduction française plus littérale que celle de Pétis), Arabe 4366 (unilingue, contient une version de 2.1 présentant de considérables différences avec les précédents, ainsi que 2.2 et 2.3). Par ailleurs Claude Étienne Savary incluait les dialogues 2.2 dans sa *Grammaire de la langue arabe vulgaire et littéraire*, composée lors de son séjour en Égypte entre 1776 et 1779. Donnée à imprimer en 1784, cet ouvrage ne fut en fait publié qu'en 1813 par les soins de Langlès. Pas dupe, celui-ci observait que les dialogues de Savary sont « répandus depuis longtemps parmi les droguemans du Levant », qu'il les a trouvés « à la Bibliothèque impériale, transcrits et traduits en français, de la main de François Pétis de La Croix » et qu'il en a « acheté, dans une vente publique, un exemplaire écrit en caractères barbaresques ».

67 À propos du moyen arabe, voir Pierre Larcher, « Moyen arabe et arabe moyen », *Arabica*, 48 (2001), p. 578-609 ; *id.*, « Diglossie arabisante et *fushā* vs. *āmmīyya* arabes : essai d'histoire parallèle », dans *History of Linguistics 1999*, éd. Sylvain Auroux, Amsterdam/Philadelphie, Benjamins, 2003, p. 47-61 ; Jérôme Lentin, « Middle Arabic », *Encyclopaedia of Arabic Language and Linguistics*, Leyde, Brill, 2008, III, p. 215-224 ; Jérôme Lentin, « Existait-il un "arabe levantin" à l'époque ottomane ? : traits dialectaux communs et koïnè para-standard transrégionale », *Matériaux arabiques et sudarabiques*, 7 (1995-96),

l'autodidacte francophone en transcrivant le vocabulaire en caractères latins et en traduisant tous les textes en français. Il précise que sa traduction n'est pas mot à mot, l'intention n'étant pas « d'expliquer » (*i.e.* de traduire) l'arabe, mais au contraire « de mettre en arabe notre langue française, c'est pourquoi la phrase française doit être en son naturel ». Il conseille d'avoir recours à un locuteur natif pour travailler la prononciation et d'écrire chaque jour le cours sur des tablettes, pour l'apprendre ensuite par cœur. Une partie de ces matériaux, notamment les dialogues (2.2), semblent d'origine égyptienne : il y est abondamment question du Nil, du Caire ou des Coptes. Conscient de cette tonalité, Pétis de La Croix fait observer : « si assés souvent je me sers de ce mot de الله, qui veut dire par dieu c'est que dans l'ægypte cette façon de jurement est fort fréquente [...] neant moins vers Alep on tient cela pour jurement et seroit on mal edifié d'en voir user »⁶⁸.

Les élèves de Pétis de La Croix au Collège royal

Les leçons de Pétis de La Croix au Collège royal, organisées par semestres (*martinalia* d'hiver et *paschalia* d'été), commencèrent sans doute fin novembre 1692, sur un rythme bi-hebdomadaire. Ses auditeurs semblent surtout avoir été de jeunes savants, médecins ou théologiens, assoiffés d'érudition, ou des prêtres ou séminaristes désireux de partir en tant que missionnaires et prédicateurs dans l'Orient arabe⁶⁹. De tels publics visent principalement l'arabe

p. 99-113. Voir aussi les actes de colloque *Moyen arabe et variétés mixtes de l'arabe à travers l'histoire*, éd. Jérôme Lentin et Jacques Grand'henry, Louvain, Peeters, 2009 et *Middle Arabic and Mixed Arabic : diachrony and synchrony*, éd. Lisbeth Zack et Arie Schippers, Leyde, Brill, 2012, qui contiennent des bibliographies établies par Jérôme Lentin. Sur le moyen arabe dans les manuels, voir Aurélien Girard, « Les manuels de langue arabe en usage en France à la fin de l'Ancien Régime » et Madiha Doss, « Discussion de l'intervention d'Aurélien Girard », à paraître dans les actes de la journée d'étude *Manuels d'arabe d'hier et d'aujourd'hui (France-Maghreb, XIX^e-XXI^e siècles)*, Centre d'histoire sociale de l'Islam méditerranéen (les textes des communications sont en ligne sur le site de l'École des hautes études en sciences sociales).

68 A, p. 5d. Cependant Pétis de La Croix n'a pas reconnu en *Būlāq* le nom de la petite cité voisine du Caire et l'a traduit par « la fontaine » (A, p. 34g), tandis que le ms. Arabe 4364 donne *Boulac* (p. 70) et la version imprimée en 1813 *Boulak* (p. 372).

69 Sur l'histoire des missions chrétiennes en Orient arabe, voir *L'islam des marges : mission chrétienne et espaces périphériques du monde musulman XVI^e-XX^e siècles*, éd. Bernard Heyberger et Rémy Madinier, Paris, IISMM-Karthala, 2011. L'introduction présente l'état de la recherche dans ce domaine et donne une bibliographie actualisée. Pour l'époque

littéral, et les futurs drogmans au service du roi étaient plutôt formés en Orient, comme l'avait été Pétis lui-même. Quelques élèves ont néanmoins pu se montrer plus intéressés par la langue de la communication et aspirer à la maîtrise du dialectal, peut-être pour travailler comme interprètes au service des courtiers et négociants. Dans la *Préface* de son cours, Pétis envisagea, en semblant le considérer comme peu probable, le cas où « il se présente quelqu'un qui veuille apprendre à parler l'arabe vulgaire ». À vrai dire, il faut probablement se représenter un auditoire extrêmement restreint et des leçons qui, plus d'une fois, ont dû être individuelles – voire annulées.

Nous pouvons nous en faire une image à travers l'expérience de son collègue Antoine Galland. Dans son *Journal*⁷⁰, Galland rapporte : « Je me rendis le matin au Collège royal pour faire ma première leçon en langue arabe, mais aucun auditeur ne se présenta ». C'était le mercredi 27 novembre 1709, et ce n'est qu'à la troisième séance, celle du mercredi 4 décembre 1709, qu'il vit son premier élève : « Ce jour, j'eus pour auditeur en langue arabe un jeune théologien ; il ne m'en estoit encore venu aucun depuis le 27 de novembre que je m'y estois présenté pour commencer mes leçons ». Galland n'eut aucun auditeur à la rentrée de novembre 1712 ; se présenta ensuite un séminariste qui suivit son cours par intervalles. La rentrée suivante enregistra un effectif record de trois auditeurs, dont un abbé Deslandes qui avait déjà des notions d'arabe, et un autre qui ne revint pas à la deuxième leçon. Le 16 avril 1714 vinrent deux auditeurs, dont Nicolas Fréret (1688-1749), jeune polyglotte qui venait d'être admis comme élève à l'Académie des inscriptions et belles-lettres⁷¹.

Le cas de Pétis de La Croix n'a pas dû être fort différent⁷². Son seul élève clairement identifié est Jacques Jubé (1674-1745), qui devait par la suite acquérir la notoriété en tant que talentueux polémiste au service du parti janséniste. Une notice nécrologique dans la publication janséniste *Annales ecclésiastiques* (1746) indique que Jubé, fils d'un simple blanchisseur de Vanves, avait pu faire

médiévale, voir Jean Richard, *La papauté et les missions d'Orient au Moyen Âge*, Rome, École française de Rome, 1977.

70 *Le Journal d'Antoine Galland (1646-1715) : La période parisienne, 1708-1709*, éd. Frédéric Bauden et Richard Waller, Louvain-Paris-Walpole, Peeters, 2011, I, p. 508 et 513. Voir aussi Abdel-Halim, *Galland*, p. 117-118 ; Raymond Schwab, *L'auteur des Mille et une nuits : vie d'Antoine Galland*, Paris, Mercure de France, 1964, p. 149.

71 Voir Maury, *Académie*, p. 257, n. 2 : « On voit par le manuscrit de Galland que Fréret fut quelque temps du fort petit nombre de ses auditeurs ».

72 On peut aussi mentionner le cas de Dominique Cardonne, premier professeur de turc et de persan, qui, vers 1775, « n'ayant (...) aucun auditeur, avait renoncé à faire son cours ». Voir Henri Déherain, *Orientalistes et antiquaires : Silvestre de Sacy, ses contemporains et ses disciples*, Paris, Paul Geuthner, 1938, II, p. 11.

de brillantes études au Collège des jésuites, puis en Sorbonne, et avait progressé « au Collège Royal dans l'Hébreu, le Siriaque & l'Arabe sous le Sr. Petis de la Croix », lequel lui avait fait faire « la connaissance de l'Abbé de Longuerue si habile dans les langues sçavantes ». Son cahier de grammaire arabe est aujourd'hui conservé à Munich (M1). Ces études orientales, qu'il n'a pas poursuivies, semblent antérieures à son ordination sacerdotale (1696 ?), et en tout cas à sa nomination en 1698 à la cure de Vaugrigneuse, éloignée de Paris de plus de 30 km. Une année postérieure, il apparaît que Pétis eut deux élèves assidus, dont les cahiers sont aujourd'hui à Caen (C) et à Paris (CF). Il leur proposa ce thème arabe, suggestif quant à l'effectif total de la classe :

[...] il n'y a [pour étudier l'arabe] qu'un autre et moy, mais c'est un maître qui est bon et obligeant et qui veut bien nous l'enseigner à nous deux tous seuls. Il y en a qui se moquent de nous, mais c'est qu'ils ne cognoissent pas la beauté et l'utilité de cette langue comme nous la cognoissons l'un et l'autre⁷³.

La Harangue inaugurale et la Préface de la Grammaire

Pour tout nouveau professeur au Collège royal, la harangue inaugurale constituait un passage obligé avant le véritable début des leçons. Elle devait être rédigée en latin et prononcée devant un public choisi composé des autres professeurs, mais aussi et surtout des *grands* susceptibles d'accorder leur patronage. C'est le jeudi 17 avril 1692 que Pétis se livra à cet exercice assez conventionnel⁷⁴. Très soigneusement noté de sa propre main, le texte nous en

73 C, fol^o 70v^o.

74 Sa harangue ressemble, à plus d'un titre, à celle d'Erpenius (1584-1624), prononcée en latin lors de son installation à la chaire d'arabe de Leyde, en 1613. Il y insista sur « l'utilité et l'intérêt de la langue arabe ». Ce discours fut publié à Leyde en 1613. Plus tard, après son retour de France, Erpenius reprit les mêmes points dans un second discours prononcé le 5 novembre 1620 et publié à Leyde en 1621. Voir la traduction intégrale de ce dernier texte dans Robert Jones, « Thomas Erpenius (1584-1624) on the value of the Arabic Language », *Manuscripts of the Middle East*, 1 (1986), p. 14-25. Cette thématique revint également dans la harangue d'Étienne Hubert qui traita de « l'utilité de la langue arabe » : cf. Goujet, *Mémoire*, p. 267, et encore dans la harangue inaugurale de Jean-Pierre Abel-Rémusat, professeur royal de langue chinoise, intitulée « Discours sur l'origine, les progrès et l'utilité de la culture du chinois en Europe », prononcée le 16 janvier 1815 : cf. son *Programme du cours de langue et de littérature chinoise et de Tartare-Mandchou*, Paris, Charles, 1815. Elle rappelle également les éloges de la langue hébraïque qui servirent

est conservé dans un livret *in-8°* de vingt-six feuillets (H)⁷⁵. On trouve de plus, dans trois manuscrits de son cours (C, CF, P₄), une *Préface* dont une grande partie n'est rien d'autre qu'une exacte traduction en français de la harangue, dictée aux élèves dans un but pédagogique⁷⁶.

Le nouveau professeur commença par rappeler sa longue expérience en Orient et en Afrique et évoquer la mémoire de ses prédécesseurs au Collège de France. Il mentionna une multitude d'auteurs orientaux, leurs écrits et les disciplines dans lesquelles ils se sont illustrés, et souligna la richesse de la langue arabe ainsi que son utilité pour l'histoire et pour l'ensemble des sciences. Enfin, il s'engagea plus personnellement en présentant sa manière d'enseigner cette langue, soulignant les limites de certains outils et documents pédagogiques employés par ses devanciers et fustigeant leur recours à la tradition grammaticale arabe médiévale. Ainsi écrit-il (nous citons ici selon la *Préface*) :

Dans une si grande multitude d'auteurs arabes en tout genre, il n'y a personne qui ne s'aperçoive avec combien d'utilité on peut cultiver cette belle langue, pourvu qu'elle soit enseignée comme il faut. Il n'est pas à propos de s'arrêter à ce qui peut rebuter les commençants et qui n'est pas d'une grande utilité, je veux dire certains preceptes de grammaire imprimez autrefois en arabe par Jean-Baptiste Raimond et depuis traduits en latin par Erpenius, lesquels n'ont esté remarquez par ces auteurs que pour s'attirer la reputation de grammairiens habiles plustost que d'apporter profit aux estudiants, ne doutant point que plusieurs estudiants se rebuterioient d'étudier l'arabe s'il leur falloit apprendre la longue liste d'infinifits et de pluriels irréguliers, les canons touchant les changements des lettres (ي, و, ا), l'application de toutes les dix-sept conjugaisons des verbes et autres choses superflues de la grammaire d'Erpenius.⁷⁷

d'introduction à la plupart des grammaires de l'hébreu publiées en France au xvi^e siècle et au début du xvii^e siècle.

75 Goujet, *Mémoire*, p. 308, en donne une brève présentation.

76 Ce fut une pratique courante. C'est le cas par exemple de François du Jon, dit Junius (1545-1602), qui prononça en 1578 un *Éloge de la langue hébraïque* et le plaça en tête de sa *Grammatica hebraeae linguae*, Francfort, Andreas Wechel, 1580.

77 Cité d'après CF, p. 19-20, où nous avons corrigé *Herpennius* en *Erpenius*. Voici le texte latin correspondant (H, fol^o 18r^o-19v^o : *In tanta autorum Arabum omnis generis silva, nemo sane non intelligit, Auditores, quanto fructu hae litterae incolae possint, simodo recte studia illarum instuantur. Neque iis dumtaxat immorari libeat quae ut plerumque discipulos ingrato labore deterruerunt, ita non eam habent nonnulli existimaverunt utilitatem. Praeceptiones dico Grammaticas, quae olim arabica a Joanno Baptista Raimondo, tum etiam latine a Thoma Erpenio editae sunt, et caetera ejus modi linguae per se satis difficilis Grammaticalia. In iis*

Il reprocha aux mêmes auteurs⁷⁸ d'insister sur la lecture du Coran, relevant que « tout au plus deux ou trois sourates en ont été éditées »⁷⁹ et que « de nombreux

sane tradentis cum autores magis litteratorum famam quam discentium commodem quaeis videantur, met hodi concinnatis que curam aut mediocre habuerunt aut nullam. Nolim iis explicandis patientia abuti vestra, quamvis ea apud Arabes Magistros magno labore didicerim, ea tantum exponere contentus, quoties discipulus non curiositas, id a me postulare videbitur. Paucos sane esse arbitror qui Infinitivorum, aut pluralium irregularium longam seriem, Canones de literarum mutationibus, et quaedam similia in Erpennii Grammatica legerint ab Arabica studio non statim deterreantur. Debuissent sane viri doctissimi, ea quae omnino necessaria sunt, ita discipulis tradet ut non infinitis praecipios eos oneratos cum taedio dimitterunt.

- 78 Jean-Baptiste Raimondi à Rome et Thomas Erpenius à Leyde sont à l'origine de la plupart des grammaires arabes médiévales publiées et/ou traduites en Europe aux XVI^e et XVII^e siècles. Ces textes sont les suivants : 1^o) la *Muqaddima* d'Ibn Āğurrūm. Elle fut publiée pour la première fois par Raimondi sous le titre *Grammatica Arabica in compendium redacta, quae vocatur Giarrumia*, Rome, Typographia Medicæa, 1592. Le médecin Pierre Kirsten en donna une seconde édition accompagnée d'une traduction latine sous le titre *Grammatices arabicæ*, Breslau, Baumann, 1610. Erpenius en publia une troisième édition avec une seconde traduction latine, intitulée *Grammatica arabica dicta Gjarumia*, Leyde, Typographia Erpeniana, 1617. En se servant largement des travaux de ses prédécesseurs, le franciscain Thomas Obicini en donna une quatrième édition et une troisième traduction latine : *Grammatica Arabica Agrumia appellata*, Rome, Typographia sacrae congregationis de propagandâ fide, 1631. Sur ces traductions, voir Gérard Troupeau, « Trois traductions latines de la "Muqaddima" d'Ibn Āğurrūm », dans *Études d'orientalisme dédiées à la mémoire de Lévi-Provençal*, Paris, Maisonneuve & Larose, 1962, I, p. 359-365. 2^o) la *Kāfiya* d'Ibn al-Hāğib. Elle fut publiée par Raimondi sous le titre *Grammatica arabica dicta Caphia, auctore filio alhagiabi*, Rome, Typographia Medicæa, 1592. 3^o) le *Kitāb al-Taşrif* d'al-Zanğānī, grammairien bagdadien du XIII^e siècle. Il fut publié par Raimondi sous le titre *Liber Tasriphi*, Rome, Typographia Medicæa, 1610. Voir Gérard Troupeau, « Deux traités grammaticaux arabes traduits en latin », *Arabica*, 10 (1963), p. 225-236. 4^o) le *Kitāb al-Awāmil al-m'i'a* d'al-Ġurğānī. Il fut publié par Erpenius sous le titre *Libellus centum regentium*, en annexe à la *Grammatica arabica dicta Gjarumia*, Leyde, Typographia Erpeniana, 1617.
- 79 Allusion possible aux publications de la douzième sourate par Erpenius (*Historia Josephi Patriarchæ ex Alcorano*, Leyde, Typographia Erpeniana, 1617), des quatorzième et quinzième sourates par Nisselius (*al-'ahd wa-l-şurūt... sive Testamentum...*, Leyde, Elsevier, 1655) et des trente-et-unième, trente-deuxième et soixante-et-unième sourates par Golius (*Linguae arabicæ Tyrocinium*, Leyde, Joannes Maire, 1656). Cependant, peu de temps après le discours inaugural de Pétis de La Croix sortirent deux éditions intégrales du Coran, par Abraham Hinckelmann (Hambourg, Schultz-Schiller, 1694) et Ludovico Marraci (Padoue, Typographia Seminarii, 1698). Voir Balagna, *Imprimerie*, p. 135 et *sqq.*; Camille Aboussouan, « Le Coran, l'édition princeps de Hambourg », dans *Le livre et le Liban jusqu'à 1900*, Paris, UNESCO, 1982, p. 135-136; Alastair Hamilton, « The Study of Islam

Chrétiens ont écrit sur les mystères de notre foi avec le même éclat et la même élégance que les savants mahométans, et pourtant n'ont certainement jamais touché au Coran »⁸⁰. Après ces remarques, il exposa ce qui deviendra sa doctrine pédagogique :

Parce qu'il est en vérité évident, pour le commun des enseignants et apprenants de toutes les langues, que la pratique est plus utile qu'une multitude de préceptes, j'en ai préparé une certaine expérience. Nous lirons des passages de l'Évangile, ou des extraits des historiens, auxquels nous adapterons notre Grammaire. Nous considérerons comme préférable de débiter ainsi plutôt que par l'Alcoran, dont nous proposerons cependant parfois quelques paragraphes, permettant de comprendre la raison de points techniques très précis de la grammaire ; il nous semble cependant qu'il ne faut pas commencer par ces points, parce que ce ne sont que des longueurs, et que ce livre ne peut être compris des commençants avec beaucoup de profit dans l'étude. L'initiation se fera à partir de choses plus faciles ; ensuite nous aborderons les historiens. À cette occasion sera exposé tout ce que nous avons appris par un long travail tant à partir des livres que de la tradition savante des Arabes. On n'omettra pas ce qu'ont dit sur les mœurs des Orientaux tant les Anciens que les contemporains, ni l'histoire des hauts faits relevant du sujet, tant ceux des Francs qui furent autrefois en Orient que ceux récemment accomplis par Louis le Grand, lors des guerres contre les pirates en Afrique et en Asie, dans lesquelles il a toujours triomphé⁸¹.

in early modern Europe », *Archiv für Religionsgeschichte*, 3 (2001), p. 169-182 ; François Déroche, « Le Coran et ses traductions occidentales » dans *Les civilisations dans le regard de l'autre*, Paris, UNESCO, 2002, p. 64 et *sqq.* ; Hartmut Bobzin et August den Hollander, *Early Printed Korans : the Dissemination of the Koran in the West*, Leyde, IDC Publishers, 2004.

80 *Cum totum Alcoranum statim legi jubent, cujus duas vel tres admodum suratas habemus editas, rem multis qui exemplaria manuscripta non habent in possibilem præcipiunt, neque monent esse multos Christianos qui scripserint de fidei nostræ misteris pari nitore et elegantia cum Muhammedanorum doctissimis, et tamen ne quidem Alcorum tetigerint.* (H, fol° 19v°).

81 *Quia vero communi omnium linguarum docendarum et discendarum experientia manifestum est usu potius quam præceptionum multitudine aliquam illarum peritiam comparavi. Legemus aliquas ex Evangelio aut ex Historicis sectiones ad quas Grammaticam nostram accomodabimus. Atque ab iis potius de auspicandum existimabimus quam ab Alcorano cujus etsi aliquando capita aliquot proponemus, ut ex iis accuratæ Grammatices artificiosæ ratio intelligatur, non tamen ab iis incipiendum nobis videtur, quia non nisi longa, et*

Mis à part l'inévitable éloge du monarque, le discours du nouveau professeur se montre rempli de bon sens pour enseigner une langue étrangère et sa culture à un public profondément attaché aux valeurs de son temps, à un moment où les connaissances sur la langue arabe étaient encore rares et parcellaires. La volonté de commencer par les points les plus simples, l'insistance sur la pratique plutôt que sur les préceptes théoriques ainsi que sur l'histoire, les mœurs et la culture des Arabes émanent de son expérience personnelle. La mise à distance prudente du Coran⁸², n'excluant pas d'y recourir occasionnellement, semble être une réaction contre les pédagogues qui en ont usé systématiquement. C'était le cas, par exemple, de Guadagnoli qui cite dans sa grammaire dix-huit passages du Coran en arabe avec traduction latine⁸³.

La *Préface* précise un peu plus la démarche pédagogique du professeur en donnant le plan de son cours. Il était contenu dans un ouvrage en trois tomes :

1. un premier tome pour la grammaire, en deux parties :
 - 1.1. La morphologie (quinze leçons)
 - Alphabet, voyelles, accents (leçons 1 et 2)
 - Exercices : sentences à lire, apprendre et écrire par cœur (leçons 4 à 6)
 - Noms et pronoms (leçons 7 à 9)
 - Conjugaison des verbes (leçons 10 à 13)
 - Prépositions (leçons 14)
 - Récapitulation en présence du professeur (leçon 15)
 - 1.2. La syntaxe : exposé des règles & thèmes à corriger par le professeur (une douzaine)

incipientibus haud multum utili commentatione liber ille intelligi potest. Verum a faciliore erit initium, tum Historicos aggrediemur, qua occasione ea quae longe labore tam ex libris quam ex doctorum Arabum consuetudine didicimus in medium proferentur. Neque omittentur quae ad Orientalium mores tam Veteres quam hodiernes, historiamque pertinent, tam rerum a Francis olim in Oriente, quam nuper a Ludovico magno in Africa et Asia bellis Piraticis confectis gestarum, in quibus semper triumphator. (H, fol^o 22r^o-23r^o).

- 82 « Dès qu'il s'agissait d'apprendre ou d'enseigner l'arabe, aussitôt on craignait ou l'on paraissait craindre la contagion du mahométisme », souligne, pour le xv^e siècle, Gustave Dugat dans son *Histoire des orientalistes de l'Europe du XII^e au XIX^e siècle*, Paris, Maisonneuve, 1868, p. XV. Sur la censure du Coran en Europe au temps de notre auteur, cf. Alistair Hamilton, « The Study of Islam in early modern Europe », *Archiv für Religionsgeschichte*, 3 (2001), p. 169-182.
- 83 *Breves arabicae linguae institutiones*, Rome, Typographia sacrae congregationis de propagandâ fide, 1642.

2. un deuxième tome pour la langue vulgaire, suivi de trois dialogues composés par l'auteur « dans lesquels se trouvent amplement tous les discours qui se traitent dans une honnête et familière conversation ».
3. un troisième tome contenant les règles de la poésie et un traité du style épistolaire⁸⁴.

L'auteur affirme qu'il va livrer une grammaire dépourvue de tout ce qui est inutile pour les débutants :

[...] j'ay cherché tous les moyens de rendre tres facile l'erudition de la langue Arabe, et comme c'est une langue vivante, et par consequent capable d'estre apprise en perfection, ce qui ne se peut aux langues mortes par plusieurs raisons qu'il seroit trop long de deduire icy, [...] et ce par une grammaire tres courte contenuë en quelques petits cahiers qui ne doivent employer que quinze leçons au plus, n y ayant que ce qui est absolument nécessaire d'apprendre, et en ayant retranché tout le superflu des autres grammaires⁸⁵.

La harangue et la préface de Pétis de La Croix montrent que le professeur avait dès ses débuts une réelle vision pédagogique, donnant priorité à la pratique de la langue et à la simplification des règles. Il nous faut maintenant examiner comment cette vision s'est traduite dans son ouvrage.

La structure générale du cours et ses sources

La *Grammaire* qui constitue le premier tome de l'ouvrage est le socle de l'enseignement de Pétis de La Croix. C'est le cœur de son cours. Sa structure générale est conforme à ce qu'annonce la préface et n'a changé que très peu au fil des années.

Les premières pages sont consacrées aux données élémentaires de l'écriture arabe. La table alphabétique comporte cinq colonnes : la forme des caractères arabes en position initiale, médiane, finale, isolée ainsi que leur équivalent en caractères latins⁸⁶. Cette table est accompagnée de quelques commentaires

84 Aucune trace de ce troisième tome n'est connue aujourd'hui.

85 CF, p. 20-21.

86 Le système de transcription utilisé par Pétis de La Croix mériterait une étude particulière : *hh* pour ح, *â* pour ع. Il conviendrait en particulier de le rapprocher de celui que semble avoir utilisé son père pour le turc.

sur les lettres homographes, les lettres qui s'attachent aux suivantes et celles qui ne s'y attachent pas. Les voyelles brèves et longues s'ensuivent. La *hamza* est traitée dans le cadre de ce que l'auteur appelle les « accents », à savoir *tanwīn*, *tašdid*, *waṣla*, *madda*, *ğazma*, *muhmila*. Suivent des exercices pratiques visant à renforcer concomitamment l'acquisition de l'écriture et de la lecture. La morphologie est bâtie selon les catégories traditionnelles des grammaires grecque et latine. Elle aborde d'abord le nom, la détermination, l'indétermination, le genre, le nombre et les trois cas. Viennent ensuite les pronoms personnels affixes et séparés, les pronoms démonstratifs, les relatifs, les interrogatifs. Le traitement est constamment élémentaire et flanqué d'exemples simples et clairs. La morphologie verbale occupe une place prépondérante. Elle traite de la formation des verbes actifs et passifs, de l'accompli, de l'inaccompli, de l'impératif, du participe et de l'« infinitif » (nom verbal). La question de l'alternance vocalique est abordée avec la conjugaison du verbe simple trilitère au présent de l'indicatif (أَنْصُرُ), à l'imparfait (كَتُّ أَنْصُرُ), au prétérit parfait (نَصَرْتُ), au plus-que-parfait (كَتُّ نَصَرْتُ), à l'optatif présent (يَا لَيْتِي كَتُّ أَنْصُرُ), au prétérit de l'optatif (يَا لَيْتِي كَتُّ نَصَرْتُ).

Elle se poursuit avec des exemples de ce que l'auteur appelle « les verbes anormaux », à savoir le verbe sourd (حَبَّ), le verbe concave (قال) et (سار), le verbe « substantif » (كان), le verbe auxiliaire (لَسْتُ), le verbe avoir (لِ), le verbe « tant que je serai » (مَا دُمْتُ), le verbe « ne pas cesser » (مَا زِلْتُ). Une table générale des verbes actifs, une autre des verbes passifs et une table des « dix-sept conjugaisons » (*i.e.* formes dérivées) clôturent cette partie du livre. La dernière leçon de cette partie porte sur les prépositions et donne une brève présentation de :

مِنْ / إِلَى / فِي / بِ / دِ / وَ / فِ / تِ / عَنْ / كِ / مِنْذُ / إِلَّا / سِوَى / خِلاَ / غَيْرِ / مَا عِداَ / حَاشَا / أَنْ / إِنْ / بَإَنَّ

La deuxième partie se présente comme une suite d'environ soixante-dix règles numérotées en continu, groupées en cinq chapitres : « syntaxe du nom » (traitant de l'annexion sans la nommer⁸⁷, de l'accord de l'épithète, des deux noms أَخ et أَب et des diminutifs), « comparatif et superlatif », « syntaxe des pronoms », « syntaxe des verbes », « syntaxe des voyelles et particules ». Cette liste est

87 « Lorsqu'un nom substantif regit un autre nom substantif, le nom regi prend l'article qui convenoit au nom regissant. Exemple مَحَبَّةُ الْكُتُبِ / L'amour des livres. Et non pas الْمَحَبَّةُ الْكُتُبِ. Observons que ce nom regissant garde le *damma* sur la dernière lettre, comme s'il avoit son article, lequel *damma* ne se change point en *tanoûin* comme dans les noms sans article. Ainsy l'article a son effet dans l'un et l'autre nom, c'est-à-dire qu'il les fait terminer en voyelles simples, au lieu qu'estant sans article, ils auroient *tanoûin* ».

présentée comme ouverte, à compléter « a mesure que les étudiants trouvent des difficultés ». La syntaxe s'achève avec trois sections spécifiques intitulées : « des lettres serviles » ; « usage des lettres serviles » ; « des nombres » – cette dernière étant en réalité une simple transition vers le deuxième tome.

En dépit de cette volonté de simplification, la grammaire de Pétis de La Croix ressemble parfois étrangement à celles qui l'ont précédée. Le professeur ne cite pas ses sources, mais semble avoir consciemment écarté les grammaires arabes médiévales disponibles à la bibliothèque royale et leurs traductions latines pour puiser dans les manuels rédigés en latin d'Erpenius⁸⁸, de Martelotto⁸⁹, de Guadagnoli⁹⁰, de Wasmuth⁹¹ et de Meninsky⁹². La présence de séries temporelles à l'optatif, mode qui n'illustre aucune catégorie de la grammaire arabe, montre qu'il n'entend pas la grammaire arabe « en arabe », mais à partir de catégories extérieures, propres au latin ou – dans ce cas – au grec. La partie morphologique, assez rébarbative, présente ainsi des listes de conjugaisons inutilement longues pouvant empêcher les apprentis arabisants de s'apercevoir de la simplicité du système verbal. En concevant sa grammaire, Pétis de La Croix n'avait aucune ambition théorique. Il souhaitait d'abord se rendre utile en offrant les rudiments nécessaires à l'initiation. Dans l'ensemble, cet objectif est atteint. La présentation du système graphique, notamment, est bien pensée. L'examen des différents manuscrits conservés montre que le professeur n'a guère cherché à améliorer sa méthode au fil du temps, sinon sur quelques détails.

Le second tome du cours, la *Pratique des adverbess et particules*, est un véritable travail d'organisation lexicale qui s'inscrit dans la continuité de l'enseignement grammatical du premier. Il comprend huit chapitres autonomes. Chacun commence par une liste de mots-outils et expressions relatifs à des situations langagières jugées fréquentes dans la vie quotidienne, et se poursuit

88 Thomas Erpenius, *Grammatica arabica*, Leyde, Officina Raphalengiana, 1613.

89 Franciscus Martelotto, *Institutiones linguæ arabicæ*, Rome, Stephanus Paulinus, 1620.

90 Philippus Guadagnoli, *Breves arabicæ linguæ institutiones*, Rome, Typographia sacrae congregationis de propagandâ fide, 1642. Sur cette grammaire et sur la précédente, voir Aurélien Girard, « Des manuels de langue entre mission et érudition orientaliste au XVII^e siècle : les grammaires de l'arabe des Caracciolini », *Studi medievali e moderni*, 14/1 (2010), p. 279-296.

91 Matthias Wasmuth, *Grammatica arabica*, Amsterdam, Joannes Janssonius, 1654.

92 Franciscus Meninski, *Thesaurus linguarum orientalium Turcicæ, Arabicæ et Persicæ*, 3 vols, Vienne, Meninski, 1680.

par une section pratique (*faṣl fī l-idmān*) où des phrases complètes, avec traduction, mettent ce vocabulaire en usage. Ces chapitres s'intitulent⁹³ :

1. Des adverbess et particules du lieu (*fī asmā' wa-ḥurūf al-makān*)
2. Des adverbess et particules du temps (*fī asmā' wa-ḥurūf al-zamān*)
3. Des adverbess et particules du nombre (*fī asmā' wa-ḥurūf al-'adad*)
4. Des adverbess et particules de civilité (*fī asmā' wa-ḥurūf al-'adab*)
5. Des adverbess et particules affirmatives et négatives (*fī asmā' wa-ḥurūf al-iqrār wa-l-inkār*)
6. Des adverbess et particules modules (*fī asmā' wa-ḥurūf al-muḥtalifat al-anwā'*)
7. Des adverbess et particules respectives et causales et autres dictionss semblables aux particules (*fī asmā' wa-ḥurūf al-'illīyya wa l-mutaḍāfa wa-ba'ḍ al-aqwāl al-mušābiha bi-l-ḥurūf*)
8. Phrases difficiles à tourner en arabe (*ba'ḍ al-aqwāl muškila^{tn} tarġamatuhā bi-l-'arabiyya*)

Annexes : noms arabes des mois lunaires et solaires, des jours de la semaine, des sept planètes, des douze signes du zodiaque, des sept métaux.

Le grand chapitre « Des particules arabes et de leur usage » du manuscrit A, composé à Alep, a joué un rôle de matériau-source d'importance considérable dans l'élaboration de ce second tome. De lui proviennent sa structure et une importante partie de sa matière, tant dans le « vocabulaire » que dans la « pratique », tant dans la formulation arabe que dans la version française. Pétis de La Croix avait ce travail de jeunesse sous les yeux lorsqu'il rédigea son cours, comme le démontre la curieuse persistance au fil des copies d'une divergence entre texte arabe et version française, initialement due à une erreur du copiste oriental du manuscrit alépin⁹⁴. Il a cependant procédé à une considérable

93 C et CF omettent toutes les sections pratiques et incluent le contenu du chapitre 8 dans le chapitre 7, d'où un total de sept chapitres ; P₃ considère la section pratique du chapitre 2 comme un chapitre 3, d'où un total de neuf chapitres.

94 On trouve dans A, p. 11d, la phrase : جملة الفلوس خمسمائة ثمانية واربعين قرش لا أكثر ولا أقل. Sur la page opposée, elle est traduite ainsi : « Toute la somme est de mil cinq cent 48 piastres sans plus ou moins ». Ce qui est erroné, puisque la phrase arabe parle d'une somme de 548 piastres et non pas 1548. En se reportant aux autres manuscrits contenant les mêmes matériaux pédagogiques arabes, on constate que dans tous, la phrase est جملة الفلوس الف وخمسمائة وثمانية واربعين قرش لا أكثر ولا أقل : toute la somme est de 1548 piastres (cf. mss BnF Arabe 4364, p. 8g ; Arabe 4368, fol^o 33r^o ; Arabe 4369, fol^o 9r^o). Ainsi la traduction qu'on lit sur les pages de gauche n'a pas été réalisée sur le texte des pages de droite.

réélaboration, en allongeant les listes de vocabulaire, en ajoutant quantité de phrases, en amplifiant celles qu'il reprenait. Il a systématiquement francisé le contexte : Alep est devenue Paris, Alexandrie est devenue Lyon, le sultan est devenu le roi, la maison du consul de France est devenue le palais du gouverneur, la mosquée est devenue l'église, les piastres sont devenus des écus, etc. – comme s'il ne s'agissait pas pour le professeur de présenter à ses élèves des éléments de la culture arabo-ottomane, mais de leur apprendre à exprimer en arabe les réalités françaises. Voici un exemple de transformation significatif à la fois de l'amplification des phrases et de leur francisation :

Si vous voulés aller d'Alep au Caire, il faut cheminer par terre d'icy a tri-polÿ, mais depuis Tripoli iusques à Damiatte il faut aller par mer, enfin de Damiatte au Caire, vous monterés par la rivière du Nil dont l'eau aussy douce que le sucre ou bien le miel d'abeille.⁹⁵

Si vous voulés aller de la bonne ville de Paris a la bien gardée Malte, il faut aller par la riviere jusqu'a Auxerre, puis marcher par terre jusqu'a Chaalons et la vous vous embarqués derechef sur la riviere et vous aller par eau jusques a Avignon, apres avoir passe par la grande ville de Lion. Vous allez ensuite par terre, jusques a ce que vous arrivés a Marseille. Puis vous vous embarqués sur la mer dans un vaisseau de guerre ou de marchand qui vous conduit par mer a l'Isle de Malte apres avoir essuyé quelques tempestes et agitation de la mer orageuse salée, en laquelle celui qui entre est perdu et celuy qui en sort est né derechef au lieu que l'eau de la riviere est douce comme du sucre ou comme du miel d'abeille.⁹⁶

Des propos flatteurs à l'égard du Roi Soleil ont aussi été semés ici et là. Parmi eux, une longue allusion à la prise de Charleroi, présente dans toutes les copies

Celui-ci a été copié indépendamment, et c'est en le copiant que le scribe syrien œuvrant pour Pétis a commis une erreur par haplographie : le mot *alf* (mille) étant composé des trois premières lettres de *al-fulūs* (l'argent), son œil a confondu en une seule les deux occurrences de ce groupe de lettres. De là est issue la divergence, dans A, entre la phrase arabe et la phrase française (548 piastres dans l'une, 1548 dans l'autre), divergence qui s'est fossilisée dans les manuscrits du cours au Collège royal, écrits au moins vingt ans plus tard. En effet, tous les manuscrits de ce cours donnent exactement la même phrase arabe que A, en ajoutant seulement la vocalisation, et tous la traduisent : *Toute la somme est de mil[le] cinq cent quarante huit escus ny plus ny moins* (L2, fol° 60v°-61r° ; P2, II, p. 6-7 ; P3, p. 61). Dans L2, l'anomalie a été repérée et le mot *mil* biffé.

95 A, p. 7g.

96 L2, fol° 14v°.

à notre disposition, suggère que la première version des *Adverbes et particules* fut composée dans les jours qui suivirent cet événement, survenu le 11 octobre 1693, donc dès la première année de l'enseignement de Pétis de La Croix. Enfin, la transcription en caractères latins, limitée au vocabulaire dans le manuscrit A, a été étendue à l'ensemble du texte.

Quelle est la langue enseignée par Pétis de La Croix ?

Dans sa *Harangue* comme dans la *Préface* de son cours, Pétis de La Croix avertissait ainsi ceux qui suivraient son enseignement :

Je donne une manière courte de lire et de parler, non seulement suivant le style de l'Alcoran ou des poètes, mais aussi suivant ce qui est le plus en usage et plus familier tant aux Asiatiques qu'aux Africains, par une prononciation juste et une orthographe régulière dans l'écriture⁹⁷.

Cette distinction nettement établie entre l'arabe du Coran et de la poésie, d'une part, et celui « le plus en usage et plus familier tant aux Asiatiques qu'aux Africains », d'autre part, est fondamentale⁹⁸. Elle attire l'attention sur deux registres linguistiques, dont l'un est « plus en usage et plus familier » que l'autre, mais qui, tous les deux, peuvent se « lire ». Il semble, par conséquent, que les deux variétés enseignées par Pétis soient l'arabe littéral, d'une part, et le « moyen arabe » auquel nous avons fait allusion à propos du manuscrit d'Alep, d'autre part. Nous allons voir que les choses sont un peu plus compliquées.

Dans la *Grammaire*, la langue étudiée est clairement l'arabe littéral. On y note cependant l'irruption d'éléments du moyen arabe. C'est ainsi qu'est donnée, à côté des deux clitiques du futur س et سوف, une troisième forme introduite par مزمع ان⁹⁹. La distinction entre deux prépositions de sens différents qui seraient ل et ل, et entre deux conjonctions وَ et و est encore plus surprenante, mais elle est clairement exposée et ne peut être évacuée.

Dans la *Pratique des adverbes et particules*, on a constamment à faire à un littéral mâtiné de dialectal oriental. Cette variété, que l'auteur appelle « la langue

97 CF, p. 20-21 ; cf. C, fol° 6v° et pour la version latine H, fol° 20v°.

98 Faisons abstraction de la « prononciation juste » et l'« orthographe régulière », qui sont relatives et relèvent plus d'un idéal que d'une réalité généralisée.

99 Jérôme Lentin considère cette forme comme typique du moyen arabe (voir Lentin, « Middle Arabic », p. 221). Notons que Pétis de La Croix la vocalise *mazma' in* et non *muzmi' an*.

vulgaire »¹⁰⁰, est-elle identifiable au « moyen arabe syro-égyptien » du manuscrit alépin A, source directe du cours ? La réponse est en partie oui, mais on constate que pour les besoins de son enseignement, Pétis de La Croix l'a fait évoluer vers une variété plus proche du littéral, par l'élimination ou l'atténuation de certains dialectalismes. C'est ainsi qu'on note au fil des phrases que لف (tourner) est devenu دَارَ , que دا الوقت (maintenant) est devenu الْيَوْمَ , que بكرًا (demain) est devenu غَدِي , que على قد (en proportion de) est devenu عَلِي قَدَر , que ايش يكون هذا (qu'est-ce ?) est devenu اَيْشْ يَكُونُ هَذَا وحش (mauvais) est devenu قَبِيح , que كمان nous, شوب chaud, ايش يكون هذا (qu'est-ce ?) est devenu اَيْشْ يَكُونُ هَذَا etc. Le vocabulaire est désormais majoritairement littéral, même si beaucoup de dialectalismes courants subsistent (par exemple شوب chaud, نحن nous, كمان aussi, بدّي je veux, etc.). La syntaxe mêle étroitement les deux registres. Quant à la phonétique, rendue explicite par la mise en place d'une vocalisation complète, elle est également mixte, mais nous verrons en examinant de plus près différentes versions du cours parisien qu'elle connaîtra une évolution vers les canons de l'arabe littéral. Voici un échantillon de l'adaptation du manuscrit d'Alep, pour la phrase dont la version française est déjà citée plus haut¹⁰¹ :

ان كان مرادك تروح من حلب الى مصر لا بد تمشي في البر من هنا الي ترابلس واما من ترابلس لدمياط تنزل على البحر
ثم من دمياط الي مصر تطلع بهر النيل موبته زي السكر ولا غسل نحل

إِنْ أَرَدْتَ تَرْوُحَ مِنْ مَحْرُوسَةِ بَارِيسِ إِلَى مَحْمِيَّةِ مَالِطَةَ لَا بُدَّ أَنْ تَسَافِرَ عَلَي النَّهْرِ مِنْ بَارِيسِ إِلَى أَوْسَارَ ثُمَّ تَمْشِي فِي الْبَرِّ
حَتَّى لَسَالُونَ وَهُنَاكَ تَرْكَبُ تِكْرَارًا عَلَي النَّهْرِ وَتَسِيرُ مَعَ النَّهْرِ إِلَى أَوَيْنُونَ بَعْدَمَا جَاوَزْتَ عَلَي الْمَدِينَةِ الْعَظْمَى لِيُونَ ثُمَّ
تَمْشِي فِي الْبَرِّ مَسَافَةً عَشْرِينَ فَرَسَخٍ حَتَّى تَصِلَ إِلَى مَحْرُوسَةِ مَارْسِيلِيَّةٍ ثُمَّ تَرْكَبُ الْبَحْرَ عَلَي سَفِينَةِ فَرْصَانٍ أَوْ عَلَي
مَرْكَبِ تِجَارِيَسِيرُ بِكَ الْمَرْكَبِ إِلَى جَزِيرَةِ مَالِطَةَ بَعْدَمَا صَبَرْتَ عَلَي الْفَرُونَةِ وَاضْطِرَابِ الْبَحْرِ الْعَجَاجِ الْمَالِحِ الَّذِي مِنْ
دَاخِلِهِ مَفْقُودٌ وَخَارِجُهُ مُؤَلُودٌ وَأَمَّا مَوْيَةُ النَّهْرِ حَلْوَةٌ مِثْلُ السُّكَّرِ أَوْ مِثْلُ عَسَلِ النَّحْلِ .

On voit sur cet exemple que le cours parisien de Pétis de La Croix mêle les deux registres dans une proportion différente de celle du texte-source. Par ailleurs, il semble possible d'y distinguer des apports maghrébins. Ainsi, dans la phrase ci-dessus, Pétis emprunte à la *lingua franca* arabo-romane des côtes de l'Afrique

100 Il écrit dans la *Préface* : « [Ceux] qui desirent apprendre la langue vulgaire (...) il faut qu'ils aient recours au second tome de mon ouvrage ».

101 A, p. 7d ; P3, p. 13-16.

septentrionale le terme *فُرْتُونَة* / *fortùna*, avec le sens de tempête¹⁰² : c'est peut-être de ses missions en Tripolitaine qu'il a ramené ce mot, attesté à Tripoli jusqu'au xx^e siècle.

Les activités didactiques

En matière de didactique de l'arabe aux xvii^e et xviii^e siècles, les informations sont rares. Toutefois, nous pouvons supposer que les enseignants du Collège royal s'inspiraient non seulement de leur expérience personnelle, mais aussi des pratiques pédagogiques de leurs collègues enseignant le latin, le grec ou l'hébreu. Elles reposaient essentiellement sur la grammaire, le thème et la traduction de textes choisis¹⁰³.

Suivant l'usage, le cours de grammaire de Péti de La Croix était dicté. Cela s'appliquait au texte français, mais aussi semble-t-il aux transcriptions de l'arabe en caractères latins : ainsi s'expliquent d'importantes divergences orthographiques entre manuscrits. Pour les mots ou phrases en écriture arabe, l'élève laissait un espace blanc, rempli *a posteriori* par le professeur, ou par l'élève lui-même lorsqu'il en était capable. La part de la main du maître varie, en fonction du niveau d'avancement du cours comme des dispositions ou de la motivation de l'élève. Le second tome, dit des *Adverbes et particules*, n'était pas dicté, mais recopié. Les élèves en écrivaient eux-mêmes tant le texte français que le texte arabe. La main du maître se faisant rare dans leurs cahiers.

Après trois leçons sur l'écriture arabe, le premier exercice que le professeur faisait pratiquer à ses élèves s'apparentait à une autodictée. C'est le chapitre « Exercices pour apprendre à lire l'arabe ». Il écrivait dans leurs cahiers une dizaine de phrases, plus la Fātiḥa du Coran. Il leur demandait d'apprendre à les lire grâce à la transcription, puis de les apprendre par cœur afin de pouvoir les restituer par écrit sans erreur. Il s'explique :

102 Voir Ettore Rossi, « La lingua italiana sulle coste dell'Africa settentrione e particolarmente a Tripoli nei secoli XVII-XVIII », *L'Idée Coloniale* (supplément de *L'Idée nationale*), Tripoli, 10 avril 1926 ; Giovanni Molino, *Dittionario della lingua italiana-turchesca*, Rome, Gioiosi, 1641, col. 449 (*Tempesta di mare : Denghis furtunasi*). À rapprocher du français *fortune* qui « en termes de marine, signifie danger, tempête » (Antoine Furetière, *Dictionnaire universel*, Paris, 1690).

103 Bernard Colombat, « Les xvii^e et xviii^e siècles français face à la pédagogie du latin », *Vita Latina*, 126 (1992), p. 30-43 ; Marguerite Soulié, « L'apprentissage de l'hébreu d'après les paradigmes latins », *Bulletin de l'association d'étude sur l'humanisme*, 15/2 (1982), p. 109-116.

Mon avis est que l'on apprenne ces sentences en sorte que l'on puisse les écrire par cœur dans leur véritable orthographe, et alors l'on peut affirmer que l'on sait lire l'arabe avec voyelles.

À ceux de ses élèves qui, ayant assimilé les quinze leçons de morphologie, s'étaient montrés capables de les récapituler devant lui, le professeur proposait, pour apprendre à construire des phrases, une série de thèmes. Il note :

En même temps que l'on apprend les règles de la syntaxe, l'on compose des thèmes de français en Arabe à l'aide de mon dictionnaire, lesquels le professeur a soin de corriger et d'adapter les phrases aux règles de la syntaxe, et après une douzaine de bons thèmes, bien corrigez

Conscient de la difficulté de l'exercice pour de quasi-débutants, il élaborait lui-même des phrases visant des questions grammaticales précises (ce qu'on appelle aujourd'hui des thèmes grammaticaux), préparait un lexique par ordre alphabétique français contenant le vocabulaire nécessaire et contrôlait de près les productions des élèves. Au milieu d'un des manuscrits de notre corpus, celui de Caen (C), ont été accidentellement reliés quelques feuillets où figurent quatorze de ces thèmes, d'une cinquantaine de mots chacun, accompagnés du vocabulaire utile à leur composition et de leurs corrigés. Nous en donnons ici trois exemples¹⁰⁴, porteurs d'informations précieuses sur le contexte des leçons :

1- Celuy qui veut apprendre une langue doit choisir un maître qui la sache parfaitement, qui la lui pourroit apprendre que celui-la. Pour moy je ne crois pas que j'eusse pu en trouver un qui en fut plus capable que le mien.

مَنْ يَرِيدُ يَتَعَلَّمَ لِسَانَ عَلَيْهِ إِنْ يَخْتَارُ شَيْخًا الَّذِي يَعْلَمُهُ بِالْكَمَالِ مَنْ يَقْدِرُ يَعْلَمُهُ غَيْرَ ذَلِكَ فَإِنِّي لَا أَظُنُّ بِأَنِّي
كُنْتُ أَقْدِرُ أَجْدُ وَاحِدًا يَكُونُ أَشَدُّ إِسْتِعْدَادًا .

2- Que ferois-je donc mieux que de m'y attacher et d'étudier exactement les leçons qu'il m'a données dans sa grammaire ? Aussi y donnerai-je

104 Les deux textes, français et arabe, sont donnés ici tels qu'ils sont dans C, fol^{os} 69r^o-71v^o, à l'exception de quelques accents et de la modernisation de la ponctuation dans le texte français. Aucune intervention dans le texte arabe.

désormais mon application. C'est elle qui donne les préceptes de l'arabe, elle est claire et désencombrée de toutes les obscurités que renferment les autres. Mon père et ma mère veulent cela de moy, et ceux de mon compagnon le lui ont commandé.

فَأَيْشُ كُنْتُ أَفْعَلُ أَحْسَنُ مِنْ إِنْ أَمْسَيْتُ بِهِ وَأَدْرُسُ بِالذِّقَّةِ الدُّرُوسَ الَّتِي أَعْطَانِي فِي كِتَابِ
صِرْفِهِ وَلِذَلِكَ سَوْفَ أَجْتَهِدُ فِيهِ بَعْدَ الْيَوْمِ هُوَ يَعْطِي تَعَالِيمَ الْعَرَبِيَّةِ هُوَ مَهْمُومٌ وَغَيْرُ ذِي خَبْرٍ
مَا كَانَ فِي غَيْرِهِ وَيُرِيدَانِ هَذَا مِنِّي أَبِي وَأُمِّي وَالذَّانِ رَفِيقِي أَمْرَاهُ بِهِ .

3- Car il n'y a qu'un autre et moy, mais c'est un maistre qui est bon et obligant et qui veut bien nous l'enseigner à nous deux tous seuls. Il y en a qui se moquent de nous, mais c'est qu'ils ne cognoissent pas la beauté et l'utilité de cette langue comme nous la cognoissons l'un et l'autre. Celui de nous qui y profitera le plus aura une récompense, laquelle sera estimée de ceux qui la verront et qui en scauront la valeur. Nous ferons si bien l'un et l'autre que chacun recevra la sienne, et ny l'un ny l'autre n'en sera privé.

لَأَنَّهُ لَيْسَ إِلَّا أَنَا وَوَاحِدٌ آخَرٌ لَكِنَّ مَعْلَمٌ خَيْرٌ وَجَوَادٌ قَدْ يَرْضِي أَنْ يَعْلَمَنَا مَعَ أَنَا وَوَاحِدًا
وَمِنَ النَّاسِ مَنْ يَسْتَهْزِئُ عَلَيْنَا لَكِنَّ لَا يَعْرِفُونَ جَمَالَ وَمُنْفَعَةَ هَذَا اللِّسَانِ كَمَا نَعْرِفُهَا أَنَا
وَأَيَّاهُ وَأَيُّ نَا يُزَادُ عَلِمًا عَلَيَّ الْآخِرُ لَهُ أَجْرٌ الَّذِي لَهُ السَّبَبُ الْأَعْتَابَرُ مِمَّنْ يَرَاهُ وَيَعْرِفُ قِيمَتَهُ
فَنَجْتَهِدُ أَنَا وَأَيَّاهُ عَلَيَّ وَجِهَ حَتَّى يَأْخُذَ كُلُّ وَاحِدٍ أَجْرَهُ وَلَا هَذَا وَلَا هَذَا كَمَا يُحْرَمُ مِنْهُ .

La graphie arabe, hésitante, est visiblement celle de l'élève, nettement différente de celle du professeur. Une seule correction de la main de l'élève est à relever dans le premier passage : شَيْخًا devenu شَيْخٍ. Une anomalie identique à celle-ci figure dans le même passage, mais non corrigée (لِسَانٌ). On peut imaginer que les élèves devaient effectuer un travail de recherche de vocabulaire et proposer une première traduction mot par mot, à laquelle le professeur substituait les tours syntaxiques les plus appropriés. Remarquons que c'est à lui qu'incombait le choix de la langue employée, et qu'il ne s'agit ici ni d'arabe littéral, ni d'arabe dialectal.

Dans la préface de sa grammaire, l'auteur rappelle qu'il a réalisé deux dictionnaires, dont l'un, dit-il, « commence par françois et latin, pour servir à la composition ». Il est probable qu'il n'eut jamais eu d'élève suffisamment avancé pour des exercices de composition arabe analogues à ceux qu'on pratiquait

alors pour les autres langues¹⁰⁵. Tout au plus a-t-il pu demander à ses auditeurs de composer, outre les thèmes grammaticaux dont nous avons parlé, de brefs discours libres permettant de mettre en pratique les connaissances acquises en grammaire et en lexique tout en recourant au dictionnaire. Pour cela, la connaissance des règles de la syntaxe était selon lui déterminante :

[...] ayant appris par ma propre expérience pendant mon séjour en Orient et en Afrique pendant 22 ans que quiconque ne sait pas mettre en pratique les règles de la syntaxe arabe dans la composition, se trompe souvent dans l'intelligence des phrases qui ne signifient quelquefois rien moins que ce que portent les termes.¹⁰⁶

Après avoir découvert et assimilé le système d'écriture arabe, les structures morphologiques et syntaxiques de base, puis pratiqué progressivement l'expression écrite, les élèves de Pétis de La Croix passaient à l'étude et à la traduction de textes :

après une douzaine de bons thèmes, bien corrigés, l'on commence à traduire un livre d'Arabe en français et l'on écoute lire le professeur qui explique en même temps.¹⁰⁷

Dans l'usage scolaire du XVII^e siècle, le verbe *expliquer* a le sens de *traduire oralement*¹⁰⁸. Il s'agissait donc d'une lecture phrase par phrase accompagnée des observations lexicales et syntaxiques nécessaires pour parvenir à une traduction littérale, peut-être aussi – mais là n'était pas l'essentiel – de remarques sur la culture, l'histoire, le contexte et le style. Cet enseignement se rapproche ainsi de la *prélection* habituelle dans l'enseignement des langues aux XVI^e et

105 C'est un des modèles didactiques les plus répandus dans l'enseignement des langues. En latin, aux classes supérieures, la *composition* consiste à développer les trois parties constitutives de la rhétorique : invention, disposition et élocution. Fréquemment utilisée en grec et en hébreu, elle est appliquée au français dès le XVI^e siècle. Voir Augustin Sicard, *Les études classiques avant la Révolution*, Paris, Perrin, 1887, p. 21 et *sqq.* ; André Chervel, « Observations sur l'histoire de l'enseignement de la composition française », *Histoire de l'éducation*, 33 (1987), p. 21-34.

106 CF, p. 22.

107 CF, p. 27.

108 « Tenez. J'explique du latin, quoique jamais je ne l'aye appris ; et voyant l'autre jour écrit sur une grande porte *collegium*, je devinai que cela vouloit dire collègue » (Molière, *Georges Dandin*, acte III, scène 1).

xvii^e siècles, sans bien évidemment pouvoir rivaliser par l'ampleur avec celle pratiquée en cours de latin par un Pierre de La Ramée, par exemple¹⁰⁹.

Quels étaient les textes lus et « expliqués » ? « Des passages de l'Évangile ou des extraits des historiens [...] quelques paragraphes du Coran », prévoyait-il dans sa harangue. Mais la préface de son cours indique :

Je donne aussi à mes auditeurs tous les semestres un traité particulier de quelque science, comme de medecine, d'histoire, de geographie, d'astronomie ou autres, lesquels traittez doivent estre d'autant plus agreables aux curieux qu'ils n'auront point encore esté traduits d'Arabe en Hollande, ny imprimez.¹¹⁰

Un tel projet était ambitieux, car chacune des disciplines mentionnées a sa propre terminologie et son propre univers épistémologique auquel on ne peut accéder sans une longue préparation. De plus, le professeur d'arabe ne jouissait pas des mêmes conditions scientifiques et littéraires que son homologue de latin expliquant un texte de Cicéron ou de grec expliquant un passage d'Homère. Les affiches de cours conservées aux archives du Collège de France donnent les titres de quelques-uns des ouvrages choisis par Pétis de La Croix. À la différence de ses prédécesseurs, il s'agit uniquement de textes profanes : des manuscrits qu'il avait lui-même traduits, voire composés, mais aussi un ouvrage imprimé. Les deux variétés d'arabe y sont représentées, et même le persan, en principe non enseigné au Collège royal avant 1773¹¹¹. Le même principe de

109 Professeur royal d'éloquence et de philosophie depuis 1551, Pierre de La Ramée ou Petrus Ramus expliquait une page par jour, dans des cours ne dépassant pas une heure. Voir ce que dit à ce sujet son disciple Nicolas de Nancel dans Peter Sharratt, « Nicolaus Nancelius, *Petri Rami vita*. Edited with an English translation », *Humanistica Lavaniensia*, 24 (1975), p. 191, cité par Marie-Dominique Couzinet et Jean-Marc Mandosio, « Nouveaux éclairages sur les cours de Ramus et de ses collègues au Collège de Presles », *Cahiers V. L. Saulnier*, 21 (2004), p. 11-48.

110 CF, p. 22.

111 Une affiche de 1695 montre que Pétis de La Croix expliquait alors la relation autrefois rédigée par lui-même en arabe de la campagne de Hollande (Casanova, *Enseignement*, p. 54). Le très maigre dossier Pétis de La Croix aux archives du Collège de France indique les titres de cours suivants : « Année 1711-1712 : Explication de l'*Histoire de Tamerlan* ; année 1712-1713 : Explication du *Voyage de Sindabad le marchand* [sic] ; année 1713-1714 : Explication de *Gr. Aboulfarag, Historia Dynastiarum* » (ces renseignements nous ont été aimablement fournis par Mme Évelyne Maury, des archives du Collège de France). *L'Histoire de Tamerlan* (ou *Timur-Bec*) a été traduite du persan par Pétis de La Croix (impression posthume, Paris, Antonin Deshayes, 1722, 4 vols). Le *Voyage de Sindabad* a été

diversité des registres devait être adopté à partir de 1709 par Antoine Galland¹¹². Cependant, à la différence de son collègue, Galland choisit de mettre l'accent sur le Coran, dont il avait donné une version entre 1709 et 1711. Au terme de ce programme pédagogique, Pétis de La Croix estimait que ceux qui souhaiteraient aller plus loin pouvaient le faire de manière autonome, et souligne dans sa préface : « Après que l'on a lu deux ou trois traittez de différentes matieres, on est capable de se perfectionner en estudiant seul ». Cette autonomie était rendue possible par le fait que, tout en *expliquant* les livres, Pétis de La Croix enseignait « la manière de se servir » du dictionnaire.

Le dictionnaire arabe-latin

Le souci de se servir correctement du dictionnaire arabe-latin est constamment présent dans la *Grammaire*. Particulièrement attentif à la formation des mots, Pétis de la Croix y attirait l'attention de ses élèves sur la nécessité de distinguer les « lettres serviles » des « lettres radicales » :

La manière de les distinguer les unes des autres, afin d'avoir la racine pure et la chercher dans le dictionnaire pour en savoir la signification, sera démontrée cy dessous, parce que ces mesmes lettres sont quelques fois serviles et quelques fois radicales : C'est pourquoy il est necessaire de scavoir distinguer les lieux où elles sont serviles d'avec ceux où elles sont radicales afin de les trouver facilement dans les dictionnaires qui ne marquent les mots que suivant l'ordre alphabetique des racines c'est-à-dire des lettres radicales dont les mots sont constitués.

De même, traitant de la « table des formes dérivées », il avertissait :

traduit de l'arabe par Pétis de La Croix en 1701 (Bayerischen Staatsbibliothek, Codex Gallicus 799). Le troisième ouvrage est le *Muḥtaṣar Ta'riḥ al-duwal* d'Abū l-Faraġ b. al-'Ibrī (Bar Hebræus, 1226-1286) dont l'érudite londonien Edward Pocock avait publié quelques passages sous le titre *Specimen historiae Arabum*, Oxford, H. Hall, 1650, puis le texte arabe et la traduction latine sous le titre *Historia compendiosa dynastiarum... arabice edita et latine...*, Oxford, H. Hall et R. Davis, 1663.

112 Antoine Galland proposait notamment l'étude de la sourate « des sept dormants » (*sūrat al-kaḥf*), traduite en latin avec de nombreuses notes grammaticales, et des voyages de Sindbad le Marin. Voir Abdel-Halim, *Galland*, p. 117.

Cette table est indispensablement nécessaire à savoir pour se servir du dictionnaire arabe et latin de Golius et autres.

Pétis de La Croix dit, dans la *Préface* de son cours, avoir composé deux dictionnaires, l'un pour le thème et l'autre pour la version. L'espoir qu'il affichait de les voir « imprimés par la magnificence de notre grand roi et donnés au public » ne s'est pas réalisé. Nous ne savons pas ce qu'est devenu le premier¹¹³. En revanche, son *Dictionarium arabico-latinum* est conservé sous la forme de l'épais manuscrit D, daté de 1696¹¹⁴. Sans pièce liminaire susceptible de nous renseigner sur ses sources et surtout sur les principes présidant à son organisation, il est disposé en deux colonnes non séparées, avec l'arabe à droite et le latin à gauche, tous deux de la main de l'auteur. Il n'y a pas de transcription. Une large marge permet de recevoir des gloses et indications complémentaires. Les mots arabes sont vocalisés, classés par racine et ordre alphabétique arabe, mais avec quelques anomalies. Par exemple, le verbe *إتَّصَلَ* [*sic*] est classé parmi les mots commençant par *hamza*, après *أَبٌ*, *أَبْدٌ*, *أَبْطٌ*, *أَبْلٌ* (*sic*). Le regroupement des mots appartenant à la même racine n'est pas toujours rigoureux. Ainsi, entre les mots *مُؤَدِّبٌ* et *آدَابٌ* appartenant à la même racine, l'auteur a inséré plusieurs mots appartenant à d'autres racines, en l'occurrence, *آدَمٌ*, *إِدْمَانٌ*, *آدَاةٌ*. Il ne donne pas d'indication précisant l'appartenance des entrées à telle ou telle classe de mots. Mais l'on rencontre quelques exceptions, c'est le cas de *إِلَّا حَرْفُ الْأَسْتِثْنَا* (*sic*). Sans être systématiques, les indications morphologiques portent essentiellement sur la forme du féminin et celle du pluriel pour les noms et les participes, et sur les deux formes aspectuelles (accompli et inaccompli) pour les verbes. Les indications morphologico-syntagmatiques données pour la langue de sortie sont plus riches que celles données pour la langue d'entrée. L'utilisateur doit au préalable connaître un minimum d'arabe, langue et écriture. Néanmoins, on peut déduire les différentes valeurs morphologico-syntagmatiques à partir des équivalents donnés en face, en latin. Bien que les sorties soient généralement en latin, il lui arrive de les donner parfois et en latin et en français (*acus*, *aiguille* = *إِبْرَةٌ أَيْرٌ*), et parfois uniquement en français (*memorable* = *مَأْتُورٌ مَشْهُورٌ*). Quelques entrées sont accompagnées

113 Alexandre Pétis de La Croix n'énumère que les dictionnaires suivants parmi les ouvrages composés par son père : « Dictionnaire Français & Arabe, Dictionnaire Français & Turc, Dictionnaire Français & Persien, Dictionnaire Français & Armenien et un autre Armenien & Français » (« Avertissement », p. xxxviii).

114 *Dictionarium arabico-latinum ex vocibus apud Arabes tam Orientales quam Occidentales et in auctoribus magnis usu versis, collectum a Francisco Pétis Regis Professore et Secr. Interprete, Parisiis*, 570 fol^{os}, 160 sur 110 mm, 12 à 17 lignes par page.

d'équivalents arabes, comme *إِسْوَةٌ قَدْوَةٌ إِمَامٌ*. Quelques autres sont illustrées par des exemples, comme *خُذْ مَا تَبَسَّرَ وَاتْرُكْ مَا تَعَسَّرَ* et *بِدَانَ* pour le mot duel *بَدَانَ* et *هَذَا مَا جَنَّتْ بِدَاكَ* pour le verbe *تَبَسَّرَ*. D'autres sont glosées, notamment quand il s'agit de termes techniques, comme *إِذْنٌ*, *أَصْلٌ*, *أَدَبٌ* etc. où l'on voit des citations tirées de *Kašf al-ẓunūn* que l'auteur traduisait au même moment.

À propos des sources de ce dictionnaire, l'auteur nous a informés dans la *Préface* de sa grammaire qu'il a extrait son dictionnaire de « l'ample Lexicon de Golius et autres qui commencent par l'Arabe ». Le dictionnaire de Pétis se veut une alternative au dictionnaire de Golius, « le plus correct et le plus excellent des dictionnaires Arabes imprimez », dit-il. Peut-être souhaitait-il donner au public un ouvrage moins onéreux¹¹⁵, et surtout un dictionnaire où les entrées ne soient pas uniquement en arabe littéral. La quantité des données compilées résulte d'un effort colossal. Il y a intégré le lexique des différents livres qu'il avait traduits, où l'arabe littéral côtoie le moyen arabe. Il semble que son but était de donner aux étudiants, y compris aux débutants, une large information sur le vocabulaire arabe, aussi bien livresque que celui de la communication, puisque les vocalisations dialectales ne manquent pas dans ce dictionnaire. Il y a tenté d'apporter à l'utilisateur non seulement les enseignements nécessaires à la connaissance raisonnée et approfondie de la langue étudiée, mais aussi la manière dont celle-ci dit les choses. C'est un dictionnaire qui décrit le monde en arabe littéral et dialectal.

L'évolution du cours à travers les leçons des manuscrits

Il est relativement aisé de suivre l'évolution du cours d'arabe de Pétis de La Croix durant ses deux décennies professorales en comparant les leçons des différents manuscrits conservés. S'agissant de la première partie du cours, la *Grammaire*, nous disposons de six manuscrits. Seul M2 est autographe, mais mutilé de la fin. Les autres, P4 excepté, ont été pris sous la dictée directe du professeur qui y nota lui-même une grande partie du texte arabe. Dans L1, il convient de distinguer les trois premiers cahiers (fol^{os} 1 à 35) que nous noterons L1₁ de la suite du texte qui est d'une autre main et que nous noterons L1₂. D'après nos constatations, la chronologie des copies est la suivante : M1 < L1 < M2 < L1₂ < CF ≡ C < P4.

L'évolution du cours se traduit d'abord par un enrichissement quantitatif. Ainsi l'exercice d'« autodictée » comporte, hormis la Fātiḥa du Coran, sept phrases dans M1, huit dans M2 et L1, neuf dans CF, dix dans C et onze dans

¹¹⁵ Celui de Golius fut *in-folio*, onéreux et par conséquent inaccessible aux étudiants.

P4¹¹⁶. De même, on a soixante-huit règles de syntaxe numérotées dans M₁, soixante-neuf dans L₁, soixante-dix dans C et CF et soixante-quinze dans P₄.

Le manuscrit M₁ témoigne de l'état le plus ancien qui nous soit parvenu. Il a été dicté vers 1695 à Jacques Jubé, qui a lui-même écrit le texte arabe d'une main caractéristique de débutant dans les espaces réservés à cette fin. Peut-être le copiait-il sur un modèle d'une leçon sur l'autre. Conservé par le professeur, il a fait l'objet d'une relecture complète de sa part. Pétis de La Croix a lui-même copié trois pages remplaçant des feuillets supprimés et a porté tout au long du texte des notes marginales ou interlinéaires, qui ne sont pas seulement des corrections, mais des indications d'additions, suppressions, permutations, visiblement en vue d'une nouvelle rédaction du cours¹¹⁷.

Le manuscrit L₁ est dans l'ensemble très proche de M₁. Il intègre d'emblée la majorité, mais pas la totalité, des corrections indiquées dans M₁ de la main de Pétis¹¹⁸. Quelques précisions ou améliorations apparaissent. Ainsi M₁ s'ouvre directement sur la table alphabétique, puis enchaîne : « Les Arabes ont vingt huit lettres au sujet desquelles il y a deux choses à remarquer (...) ». Dans L₁, cette phrase passe avant la table et est ainsi reformulée : « Les Arabes écrivent de droite à gauche et toutes leurs lettres qui sont au nombre de vingt huit sont consonnes » – formulation moins lapidaire et plus heureuse s'agissant de l'alphabet consonantique arabe. Par ailleurs, à deux reprises, on repère dans L₁ et M₁ des erreurs identiques, qui ont été corrigées sur le champ, exactement de la

116 M₁, p. 10 ; C, fol^o 9r^o-13v^o ; CF, p. 50-55.

117 Voici quelques exemples d'interventions de Pétis dans M₁. À la p. 9 : « il faut reprendre cy deuant le feuillet qui est auant l'alphabet » (feuillet disparu concernant probablement les styles d'écriture arabe. À la p. 26, un paragraphe rayé contenant une remarque d'ordre phonétique, déplacée plus haut. À la p. 86 : « ua a la derniere page du livre » (renvoi à la p. 137, aussi écrite de la main de Pétis). À la p. 95 : « faux » (en marge d'un paragraphe rayé). À la p. 108 : « repetition » (en marge d'un paragraphe rayé). À la p. 110 : « réitéré d'article 50 » (en marge d'un paragraphe rayé).

118 Voici quelques exemples d'interventions de Pétis dans M₁ prises en compte dans L₁. Là où, dans M₁, Pétis a ajouté le mot « mesme » au-dessus de « la particule *yalyta* » (p. 50), on lit dans L₁ sur une seule ligne « la meme particule *yalyta* » (fol^o 24v^o, cf. aussi M₂, p. 49). Là où il a inséré entre deux lignes de M₁ la phrase « Estant necessaire d'avoir un exemple des verbes qui ont dans leur racine une des trois lettres و ي ا nous les donnerons icy » (p. 73), on trouve dans L₁ cette phrase en plein texte (fol^o 33r^o). Là où, dans M₁, une furtive addition interlinéaire de sa main fait allusion à la construction du futur avec مزع ان (p. 54), cette construction est pleinement prise en compte dans L₁ (fol^{os} 20v^o et 25v^o). Dans M₁ (p. 26), une remarque d'ordre phonétique a été rayée, la même remarque est à peine amorcée dans L₁ (fol^o 14v^o), le scripteur notant après quelques mots : « &c voyez la premiere lecon », où la même remarque est faite.

même façon¹¹⁹. Il semble qu'il faille concevoir les choses ainsi : L₁ serait une version dictée postérieurement à M₁, peut-être dès l'année suivante, toutes deux à partir du manuscrit princeps de Pétis, mais celui-ci ayant été corrigé et annoté dans l'intervalle. Dans cette hypothèse, il est normal qu'il intègre d'emblée des corrections qui, dans les cahiers de Jubé, ont été portées *a posteriori*. Les troublantes erreurs identiques dans M₁ et L₁ peuvent s'expliquer assez naturellement en supposant que le professeur, n'ayant pas pris soin de corriger sur le champ dans son manuscrit princeps ces deux étourderies détectées au moment de la dictée, les a à nouveau dictées, et à nouveau fait corriger, à ses auditeurs de l'année suivante. Il faut aussi noter qu'à la différence de Jubé, l'élève qui a copié L₁, n'a pas écrit lui-même les textes arabes : changement de pédagogie de la part de Pétis, ou signe de la motivation particulière de Jubé ?

L'autographe M₂ est la mise au net d'une deuxième version du cours, qui ne diffère de la première que sur quelques points de détail. L'auteur semble l'avoir copié en ayant en main son manuscrit princeps révisé ou le cahier M₁ de Jubé annoté. Il a en effet tenu compte de toutes les modifications portées dans M₁, y compris de celles restées ignorées par L₁ ; il a par ailleurs introduit de nouvelles modifications. Ainsi, une révision raisonnée visant à la suppression des exemples faisant double emploi fait que la « Table des verbes actifs » ne contient plus que vingt-cinq verbes dans M₂ alors que M₁ et L₁ en donnaient quarante-six. Les verbes supprimés sont ceux cochés d'un trait oblique dans M₁¹²⁰. Dans M₂ apparaît une nouvelle section intitulée *Des diverses écritures ou caractères arabesques*, précisément là où avait été portée dans M₁ la consigne « il faut reprendre cy deuant le feuillet qui est auant l'alphabet »¹²¹. Apparaît aussi dans M₂ la Fātiḥa musulmane en même temps que disparaît le Notre Père chrétien de L₁¹²². La phrase suivante de M₁ et L₁, « Estant necessaire d'avoir un exemple des verbes qui ont dans leur racine une des trois lettres و ي ا nous donnerons icy » est devenue dans M₂ « Les verbes qui ont dans leur racine une des deux lettres و ي paroissant plus difficilles que les autres nous en donnerons des exemples », rédaction plus correcte puisque l'*alif* ne fait jamais partie d'une racine¹²³. Touchant à la morphologie du verbe actif, la description sui-

119 D'une part les mots *vous* et *le*, rayés et surmontés respectivement de *eux* et *au* (M₁, p. 25 ; L₁, fol° 14r°). D'autre part, à propos des dix-sept conjugaisons, *4e* rayé et remplacé par *6e* sur la ligne (M₁, p. 68 ; L₁, fol° 31v°).

120 M₁, p. 57-61 ; M₂, p. 64-65 ; L₁, folos 26v°-28v°. Autres exemples pris dans cette table : dans M₁, p. 60, « l'infinitif » (*maṣdar*) du verbe سَاء d'abord donné comme سَوَاء a été rayé et remplacé par أَسَاء ce qui n'a pas été pris en compte dans L₁, fol° 28r°, mais l'a été dans M₂, p. 65.

121 M₁, p. 9 ; M₂, p. 14-15. L₁ ne contient pas cette section.

122 L₁, fol° 2v° ; M₂, p. 18-19. M₁ ne contient aucun de ces deux textes.

123 M₁, p. 73 ; L₁, fol° 33r° ; M₂, p. 57.

vante de M1 et L1, « Ainsy de cette troisième personne se forme la première personne du present en mettant *alif* au commencement avec un *fata*, un *dgyzma* sur le *noun*, un *damma* sur le *ssād* et un *damma* sur le *rā* pour faire *ansourou* *أَنْصُرُ* » a été précisée et reformulée dans M2 : « Ainsy de cette troisième personne se forme la première personne du present en mettant *alif* au commencement avec un *fatha*, un *dgyzma* sur la première radicale, un *damma* sur la deuxième si le verbe est de la première espèce, un *kyasra* s'il est de la seconde et un *fatha* s'il est de la troisième, et enfin un *damma* sur la troisième pour faire : *أَنْصُرُ - أَضْرِبُ - أَفْعَلُ* » : il s'agit ici de l'une des plus anciennes formulations arabisantes de la question de « l'alternance vocalique » de l'arabe¹²⁴.

Les manuscrits L1₂, C et CF maintiennent toutes les modifications précédentes, mais reflètent clairement un certain nombre de différences par rapport à la première version. De nombreux passages qui leur sont communs sont en effet absents de M1 et M2. Citons la règle qui explique que la langue arabe a deux mots pour traduire l'idée de pardon¹²⁵, la phrase « S'ensuit la table générale des verbes au passif... »¹²⁶ ou encore cet avis au début de la section « Des lettres serviles », significatif pour l'histoire de la terminologie arabisante de la grammaire arabe¹²⁷ : « Plusieurs scavants en langue hebraïque ayant trouvé dans les regles de la grammaire de cette langue beaucoup de facilités à distinguer les trois lettres radicales des racines d'avec les lettres qui ne servent qu'à former les cas, nombres, temps et autres qualitéz des noms et des verbes, lesquelles lettres sont appelées pour cela serviles, j'ay esté porté à les marquer aussi dans cette grammaire afin de rendre les dogmes de l'arabe encore plus faciles à ceux qui scavent déjà l'hebreu »¹²⁸. D'autres passages ont subi

124 M1, p. 34 ; L1, fol^o 17v^o ; M2, p. 39.

125 L1₂, règle XIII, fol^{os} 40v^o-41r^o ; C, règle 13, fol^{os} 55v^o-56r^o ; CF, règle 13, p. 171-172. Cette règle n'est pas dans M1, et la question ne se pose pas pour M2 qui est mutilé de la fin. Elle évoque un épisode de l'expérience diplomatique de Pétis de La Croix : « Le mot de pardon est aussi de deux sortes. S'il est de Dieu a la creature, ou s'il est du Pape, de l'Eveque ou du Confesseur, il s'exprime par *غُفْرَانٌ* *goufran*, et c'est proprement des indulgences. Mais s'il est du Roy a un peuple ou a un sujet, ou d'un homme a un autre, alors il s'exprime par *أَفْوُ* *afou*. C'est ce qui n'a pas été sceu par celui a qui l'on s'adressa pour mettre le mot de pardon sur la medaille d'argent fabriquée a la gloire du Roy lorsque les Algeriens luy vinrent demander pardon en 1684. Car il a mis au revers, où il y a *Africa supplex*, le mot de *goufran* au lieu de celui d'*afou*. Ce qui est un enorme barbarisme. » (cité d'après L1, fol^{os} 40v^o-41r^o).

126 C, fol^o 47r^o ; CF, p. 139. Cette phrase n'existe ni dans M1, ni dans M2, ni dans L1.

127 Voir Jean Rousseau, « La racine et son traitement par les grammairiens européens (1505-1831) », *Bulletin de la Société de linguistique de Paris*, 79/1 (1984), p. 285-321.

128 L2₂, fol^{os} 51r^o-v^o ; C, fol^{os} 66v^o-67r^o ; CF, p. 205-206. Cet avis n'existe pas dans M1 (la question ne se pose pas pour M2, mutilé de la fin).

des modifications. La phrase « Même s'exprime par *nafs* نَفْس qui signifie esprit ou ame » a été allongée en « Le pronom mesme s'exprime par نَفْس *nafs* qui signifie ame, ou bien par ذَات *dzāt* qui signifie essence, ou bien par عَيْن *äyn* qui signifie oeil »¹²⁹. Détaillons encore un exemple, qui a subi une modification de nature pédagogique. Il était initialement ainsi : « Car si l'on vouloit chercher dans un dictionnaire la signification de فاعِلون il ne faudrait pas chercher par فا car | n'étant pas radicale on ne le trouveroit pas | en cet endroit étant une lettre servile qui sert à former le pluriel du participe actif du verbe فَعَلَ qui est la racine. Tout de même ون qui sont à la fin sont serviles et non radicales. Et pour trouver un mot, il faut chercher par la racine ». Il devient dans C, CF et L_{1,2} : « Car si l'on vouloit chercher dans un dictionnaire la signification de تَفَعَّلُونَ on alloit chercher par ت, on se tromperoit assurément et l'on ne trouveroit rien, car en cet endroit ت n'est pas radical mais servile, servant à former le pluriel du présent de la seconde personne masculine du verbe فَعَّلَ qui est la racine. Tout de mesme ون qui sont à la fin sont serviles et non radicales. Et pour trouver un mot, il faut chercher par la racine »¹³⁰. L'auteur a donc abandonné l'exemple فاعِلون pour تَفَعَّلُونَ jugé plus pertinent, sans doute parce qu'il est dépourvu de l'*alif* qui ne fait jamais partie de la racine et surtout parce qu'il comporte en première position une lettre dont le statut, servile ou radical, constitue une difficulté à résoudre par les débutants.

La ressemblance entre C et CF est extrêmement frappante, et les rares divergences observables sont susceptibles de recevoir une explication satisfaisante¹³¹. Nous avons la conviction d'avoir là deux cahiers d'élèves de la même

129 M₁, règle 32, p. 93 ; L_{1,2}, règle XXXIV, fol^o 44v^o ; C, règle 35, fol^o 60r^o ; CF, règle 35, p. 186.

130 M₁, p. 120 ; L_{1,2}, fol^{os} 52r^o-v^o ; C, fol^o 67v^o ; CF, p. 208.

131 1^o) Dans les *Exercices pour apprendre à lire l'arabe*, C, fol^{os} 9r^o-13v^o, propose une phrase de plus que CF, p. 50-55. Mais elle n'est pas à la suite directe des autres et semble une addition postérieure à la dictée. 2^o) À la suite de la table des verbes passifs, CF, fol^o 141r^o, ne donne que quatre mots d'une phrase inachevée et barrée pour cause de redondance (« Si quelques verbes comme »), alors que la même phrase est complète dans C, fol^o 47v^o. Cependant, il est vraisemblable que ce segment du cours, à cause de la table, ait été copié et non pris sous la dictée. 3^o) Dans la section sur les prépositions, CF et L₁, comme M₂ et P₄, écrivent le nombre 3 sous la forme ثَلَاثَة, alors que C donne ثلاثة – l'une et l'autre de la main du professeur. Voir C, fol^o 52r^o ; CF, p. 157 ; L₁, fol^o 37v^o ; M₂, p. 75 ; P₄, fol^o 218v^o (la question ne se posant pas dans M₁, p. 134, qui donne مَثَلِيَوْمَيْنِ). Ces deux formes, autrefois admises, alternent dans l'ensemble des manuscrits des deux tomes : dans C, fol^o 95v^o, le chapitre sur les nombres donne ثَلَاثَة, le même dans L₂, fol^o 48 et *sqq.*, donne ثَلَاثَ mais ثَلَاثَ عَشْرَ pour treize. 4^o) Dans la règle 20 de la syntaxe, C et L₁ (comme M₁ et P₄) donnent l'exemple du mot اعلام, alors que CF choisit ابرام. Mais l'exemple de C, y compris sa

année, les deux seuls élèves de Pétis de La Croix cette année-là, comme le suggère un exercice déjà évoqué. La date de 1701, déchiffrable au contreplat de CF, en constitue un *terminus ante quem*. La version donnée par L₂ est un peu antérieure, comme on peut le montrer en examinant la numérotation des règles de la syntaxe¹³².

Le manuscrit P₄, le plus tardif, témoigne de la circulation du texte après la mort de l'auteur. Le texte est celui de C et CF, sans corrections. La préface est privée des paragraphes où le professeur détaille la globalité de sa méthode (dictionnaires, traités de différentes sciences, etc.) ; elle contient l'erreur aberrante « grand mere » au lieu de « grammaire »¹³³. Le reste du texte présente quelques ajouts, dont le plus remarquable est un *nota* après la Fātiḥa au sujet des noms de démons qui y seraient cachés¹³⁴.

Pour le second tome, la *Pratique des adverbess et particules*, nous disposons de deux manuscrits réduits au vocabulaire et placés à la suite de la *Grammaire* (CF, C) et de quatre manuscrits complets, avec le vocabulaire et sa *pratique* (L₂, P₁, P₂, P₃). Se pose la question de savoir pourquoi les premiers n'incluent pas les sections pratiques. Une hypothèse est qu'elles aient été groupées dans une « deuxième partie du tome second » que nous n'avons pas, ce qui expliquerait pourquoi C intitule *Première partie contenant les adverbess et particules* ce qui dans CF est titré *Tome second contenant les adverbess et particules*. Dans L₂, il convient de distinguer les trois premiers cahiers (fol^{os} 1 à 31) que nous

transcription *yylām* et sa traduction avis, est visiblement une addition de la main du professeur postérieure à la dictée, par suite de l'oubli initial de tout exemple. Voir CF, p. 175 ; C, fol^o 57r^o ; L₁, fol^o 41v^o ; M₁, p. 137 ; P₄, fol^o 225v^o. 5^o) Enfin, on relève dans C quelques omissions qui semblent à mettre sur le compte d'une certaine négligence. À l'inverse, CF a été enrichi d'additions interlinéaires, comme مَدَّةٌ مَبْدِيَّةٌ, absente de C et L₂, et de traductions mot à mot en latin de la main de Pétis, de diverses gloses comme « Jamais les arabes ne prononcent le nom de quelque grand prophète ou grand saint ou d'homme extraordinaire, sans y ajouter cette louange... » (p. 48, en marge) ; « [le nom avec *tanouïn*] qui n'a point d'article car l'on met les articles ordinaires aux noms avec articles » (p. 49, interlinéaire) ; il donne aussi dans les marges une comparaison entre les pronoms de l'arabe et ceux de l'hébreu.

132 Dans L₂, la règle concernant les diminutifs n'a pas été numérotée. L'oubli est réparé dans C et CF, où elle devient la règle 27 ; il s'ensuit un décalage d'une unité entre L₂ et C/CF, rattrapé plus loin lorsque deux règles, numérotées XL et XLI dans L₂ (règles 39 et 40 de M₁), se trouvent fusionnées sous le numéro 41 dans C et CF.

133 P₄, fol^o 6v^o.

134 P₄, fol^o 161v^o. On note aussi au fol^o 188v^o l'ajout d'un renvoi interne non complété « voyez page ».

noterons L₂₁ de la suite du texte qui est d'une autre main et que nous noterons L₂₂. Aucun des manuscrits n'est autographe, mais la main du professeur apparaît sporadiquement dans CF et L₂. Les copies réduites C et CF sont très proches l'une de l'autre, de même que le sont entre elles P₁, P₂ et, dans une moindre mesure, P₃. La chronologie relative des manuscrits est moins assurée que pour la *Grammaire*, le cours ayant évolué à la fois par additions et suppressions ; elle semble être la suivante : L₂₁ < L₂₂ < CF ≡ C < P₁ ≡ P₂ < P₃.

Certaines phrases ou expressions de L₂ ont été supprimées ou amputées dans les versions ultérieures, visiblement parce qu'elles avaient soulevé quelque difficulté¹³⁵. Trois additions substantielles sont à signaler dans P₁, P₂ et P₃ : 1) dans le « Chapitre des adverbess et particules du nombre », l'insertion des nombres 1698 et 1702, suggestifs pour la datation du texte, et une longue *Section de l'alphabet numéraire nommé abdgad*, avec la présentation détaillée de plusieurs systèmes de chiffres utilisés en Orient, et la promesse de « donner au public la traduction d'un traité d'arithmétique composé par un auteur arabe » ; 2) dans le « Chapitre des adverbess et particules de civilité », cette petite conversation pieuse, dont seule la première phrase se retrouve dans les

135 Voici quelques exemples, parfois savoureux. 1^o) Au fol^o 70v^o de L₂, l'expression *الْحَمْدُ لِلَّهِ عَلَيَّ سَلَامَتِكَ elhamd lillah ala slamtak*, traduite par « je me reïouis que vous vous portés bien », a été insérée postérieurement et n'est dans aucun autre manuscrit. 2^o) Au fol^o 76r^o de L₂, l'expression *أَفْعُ عَيْنِكَ* donnée comme équivalent de « avec votre permission » et expliquée par le mot à mot « que je vous creue un oëil » provient de A (p. 16d) et n'est dans aucun autre manuscrit parisien. 3^o) Au fol^o 81r^o de L₂, un des équivalents proposés pour « mais donne toi de garde des envieux » est écrit en arabe *دِيرُ بَالِكٍ مِنَ الْخَاسِدِينَ* et transcrit *dir bālak min alhassoud* (sic), tandis que C et CF donnent *دِيرُ بَالِكٍ مِنَ الْخُصَادِ*, complètement erroné et P₁, P₂, P₃ simplifient la question en transformant ainsi la phrase : *دِيرُ بَالِكٍ مِنْهُمْ* « garde-toi d'eux » ! 4^o) Au fol^o 133r^o de L₂, la phrase « vous êtes délivrée de ce vieux radoteur » est en désaccord avec la conjugaison arabe *إِسْرَحْتِي مِنْ هَذَا الشَّيْبَةِ الْخُرْفَانَ* devient dans C et CF « c'est un vieux radoteur », avant de revenir sous forme complète et corrigée dans P₁, P₂ et P₃ : *إِسْرَحْتِ مِنْ هَذَا الشَّيْبَةِ الْخُرْفَانَ*. 5^o) Toujours au fol^o 133r^o de L₂, on trouve trois expressions absentes tant de A que de C et CF : *الطَّرِيقُ وَلَوْ دَارَتْ / الْبَنْتُ وَلَوْ بَارَتْ / التُّرُكُ وَلَوْ جَارَتْ*. Elles sont respectivement traduites par « les chemins quoiqu'allongés / les filles quoique crottées / les Turks quoique tyrans ». Seule la troisième de ces traductions est correcte. La première a été corrigée dans P₁, P₂, P₃ sous la forme « les chemins quoique tournoyant ». La deuxième est un amusant contresens dû à la confusion entre *بار* (ne pas trouver de mari) et *بعر* (crotter) ; elle a été rayée dans L₂. L'expression ne réapparaît pas dans les manuscrits ultérieurs. Les deux premières de ces expressions appartiennent à un proverbe populaire lié au *hadit*, que Pétis avait apparemment noté sans en comprendre le sens, dont la forme la plus courante est : *اتبع الطرق ولو دارت وخذ البنت ولو بارت* (mot à mot : « suis les chemins, même s'ils sont tortueux, et épouse la fille, même si elle cherche depuis longtemps un mari »).

manuscrits antérieurs : « C'est demain Pâques. Il faut aller à confesse. C'est la peine ou la mort rouge. Quel est votre confesseur ? C'est un jésuite. Comment s'appelle-t-il ? Le père Jean Baptiste. Quel âge a-t-il ? Il a bien soixante ans. Est-ce un homme scavant ? Oui fort scavant, bon théologien et jurisconsulte, et grand casuiste. Allons à l'église. Très volontiers. Tenez, voilà de l'eau bénite. Je vous remercie, Dieu vous le rende. C'est pour chasser le Diable, pour attirer les anges. Grand mercy. Avez-vous entendu la messe ? Oui, et j'ai aussi communié, Dieu mercy. Grâce a Dieu. » ; 3) en annexe, et uniquement dans P₂, une « Table francoise-arabesque » et un « Paradigme de la conjugaison arabesque ». Un autre aspect important de l'évolution concerne la phonétique. Dans L₂, on remarque l'utilisation presque systématique du *sukūn* à la pause, y compris en cas de deux *sukūn* consécutifs. La transcription est souvent dialectale et/ou en désaccord avec la vocalisation de l'arabe¹³⁶. Dans P₁ ou P₂, on ne trouve plus de *sukūn* à la pause et la transcription a été entièrement reprise : globalement moins dialectale, elle renonce notamment aux notations *e* pour la *kasra*, *o* pour la *ḍamma*, à la fermeture du *ṣ* en *é* et à la palatalisation du ك et du ج, par exemple *bilāḍgl* au lieu de *beladial* pour بِالْعَجَلِ, *bilkoullā* au lieu de *belcoullé* pour بِالْكَلْبَةِ, *kadālik* au lieu de *kiadālek* pour كَذَلِكَ, *mā ādāllady* au lieu de *mā adā ellī* pour مَا عَادَ الَّذِي ; de plus, plusieurs cas de double transcription apparaissent : مِنْهُ إِلَيْهِ est transcrit à la fois *menno léyh* (comme c'était le cas dans L₂) et *minhou ylayhi* ; مِثْلِي est transcrit à la fois *metly* (signalé comme vulgaire) et *mitsly*. Dans P₃ enfin, un effort important a été consenti pour corriger les erreurs et systématiser les transcriptions.

Conclusion

En matière de circulation du savoir à l'époque moderne, il n'est pas rare que la prise en considération des seuls livres imprimés produise un tableau quelque peu déformé. Dans le cas de la pédagogie européenne de la langue arabe, les sources manuscrites permettent de nuancer le tableau selon lequel elle aurait essentiellement reposé, jusqu'au début du XIX^e siècle, sur la *Grammatica arabica* d'Erpenius (1613) et les *Fables de Luqmān* (1615). Les situations furent en vérité plus diverses, comme nous l'a démontré l'exemple du cours d'arabe, jamais imprimé, de François Pétis de La Croix qu'il professa de 1692 à 1713 au Collège royal. Il s'agit de l'enseignement d'un Français ayant longtemps vécu en Orient et au Maghreb, qui maîtrise différentes variétés d'arabe, manifeste de

136 Exemples : مِنْهُ إِلَيْهِ est transcrit *menno leyh* (L₂, fol^o 113v^o) ; فَتَقَصُّهُ فِي الْمَجَادَلَةِ est transcrit *faqaso fil madgādala* (L₂, fol^o 132v^o).

longue date un intérêt pour la didactique de l'arabe comme langue vivante et a des visées pédagogiques claires, pragmatiques et non orientées vers la seule érudition. Son choix du français et non du latin comme langue d'enseignement participe du même objectif. Les élèves lui firent certes défaut, l'intérêt pour la langue arabe ayant connu un net recul dès les dernières années du XVII^e siècle. De plus, il fut conduit à atténuer progressivement les traits dialectaux de son enseignement au fil des années. Mais le nombre important de copies manuscrites de son cours conservées ou signalées, dont certaines sont postérieures à sa mort, témoigne de la fortune durable d'un travail grammatical et lexical qui était l'un des premiers à réserver une part non négligeable à l'arabe « vulgaire ».

Annexe : brève description des manuscrits du cours d'arabe de Pétis de La Croix

Le manuscrit C

Sans titre

Cote : bibliothèque de Caen, ms. 817.

Cote ancienne et d'usage : in-4^o 292.

Dimensions : 220 sur 170 mm (le fol^o 1 plus long et replié par le bas).

Pagination : i + 119 feuillets numérotés au crayon, présence d'une ancienne foliotation à l'encre ne correspondant plus à l'ordre des feuillets et omettant les fol^{os} 23 et 50.

Scripteurs : 1^o) un élève a écrit d'une main appliquée le texte français de la grammaire, en laissant des espaces destinés à recevoir le texte arabe, ainsi que quelques mots arabes dans la grammaire (fol^o 51v^o) et tout le texte arabe des thèmes corrigés et de la partie *adverbes et particules* ; 2^o) François Pétis de La Croix a complété le texte arabe de la grammaire et a porté en français des corrections et additions, notamment aux fol^{os} 15r^o, 47v^o à 50r^o, 52v^o, 53v^o, 60r^o et 62v^o ; 3^o) Jacques Jonas Björnståhl (voir ci-dessous) a annoté le manuscrit par quatre fois (fol^o 1r^o, 89r^o, 95r^o et 99v^o).

Étiquette ex libris : *Académie impériale des sciences, belles-lettres et arts de Rouen*, avec cote manuscrite B7, plus trois tampons des *Archives de l'Académie*.

Éléments de l'histoire du codex : Il fut annoté par Jacques Jonas Björnståhl (1731-1779), professeur de philologie suédoise et langues orientales à l'université d'Uppsala, lors d'un voyage à Paris en 1768. Au XIX^e siècle, il était dans la bibliothèque de l'Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen. Peut-être était-il issu du fonds de l'orientaliste Eugène Coquebert de Montbret,

donné à la bibliothèque de la ville de Rouen en 1847. En 1953, le consortium des sociétés savantes de Rouen en fit don à la bibliothèque municipale de Caen¹³⁷. Remarques : Ce codex désordonné résulte d'un assemblage hasardeux de cahiers plus ou moins mutilés, que la reliure dos cuir rend impossibles à analyser. Aucune des deux foliotations n'assure la continuité de la lecture. La grammaire est mutilée du début et de la fin : il manque, au début de la morphologie, les sections consacrées à l'alphabet et aux voyelles et accents et, à la fin de la syntaxe, les cinq derniers paragraphes de la section « Usage des lettres serviles » ainsi que la section « Des nombres ». En revanche ont été accidentellement reliés dans le volume les thèmes arabes que Pétis donnait à ses élèves, avec leurs corrigés et la table des mots nécessaires à leur composition (les trois premiers thèmes manquent).

folios au crayon	folios à l'encre	contenu
1-8	1-8	préface
9-10	41-42	« Exercice pour apprendre à lire l'arabe » (phrases 1 à 9)
11-12	43-44	pages blanches
13 ^{r°}	45 ^{r°}	exercice (suite et fin : phrase 10, Fātiḥa sur petit feuillet collé)
13 ^{v°} -20	46 ^{v°} -52	morphologie (commence avec les noms)
21-23 ^{r°}	53-54 ^{bisr°}	thèmes corrigés (de la fin du thème 18 au thème 21)
23 ^{v°} -24	54 ^{bisv°} -55	« Table des mots arabes contenus dans cette grammaire et nécessaires pour la composition des thèmes précédents » (début)
25-52	56-82	morphologie (suite et fin)
53-68	83-102	syntaxe (manque la fin)
69-76	103-110	thèmes corrigés (du thème 4 au début du thème 18)
77-87	103-121	table des mots (suite et fin)
88	[122]	pages blanches
89-118	9-38	« Première partie contenant les adverbes et particules »
[119]	39	pages blanches

137 Voir Pierre Ageron, « Les manuscrits arabes de la bibliothèque de Caen », *Annales de Normandie*, 58/1-2 (2008), p. 77-133.

Le manuscrit CF

Grammaire arabe a l'Usage des Ecoliers du Collège Royal de France

Cote : bibliothèque du Collège de France, A XV 8° 345.

Dimensions : 155 sur 100 mm.

Pagination : ii + 302 pages. Seules les pages impaires de 1 à 217 ont été numérotées (la p. 217 est la première du *Tome second contenant les adverbess et particules*).

Cahiers : un quaternion (non numéroté, p. 1-32), un quinion (1 : p. 33-72), deux sextinions (2 : p. 73-120 et 3 : p. 121-170), un feuillet inséré (p. 169-170), un cahier indéterminé (4 : p. 171- ?), composition de la suite incertaine.

Scripteurs : 1°) un élève a écrit d'une main hâtive le texte français en laissant des espaces destinés à recevoir le texte arabe, qu'il a parfois lui-même complétés (notamment p. 190 à 206), ainsi que le texte arabe des *Adverbess et particules* (la main maladroite aux p. 169 et 217-220, puis plus sûre) ; 2°) François Pétis de La Croix a complété le texte arabe et a porté en français ou latin des corrections et additions, notamment aux p. 134, 145, 155, 160, 174, 187, 200, 234, 235, 246 à 251, 259 ; 3°) un scribeur (l'élève ?) a porté des notes marginales en hébreu aux p. 69 à 75 et 133.

Remarques : Les *Adverbess et particules* de C et CF ont été copiées sur un même modèle. L'indice le plus probant est une expression dont l'écriture (ductus consonantique, ponctuation, vocalisation) s'interrompt exactement au même point dans les deux manuscrits بِيدِ مِسْوَطَةٍ (pour بِيدِ مِسْوَطَةٍ dans L2, P1, P2, P3) comme si le scribeur du modèle (Pétis de La Croix ?) ayant été dérangé au moment où il écrivait cette expression, aucun des élèves qui l'ont recopié n'avait été en mesure de compléter le mot inachevé. De même, l'étrange كَانَ مَا كَانَ qu'on trouve dans C s'explique en notant que CF donne deux expressions équivalentes $\text{كَانَ فِي قَدِيمِ الزَّمَانِ}$ et كَانَ مَا كَانَ , ainsi écrites sur deux lignes :

$\text{كَانَ مَا كَانَ كَانَ}$
 $\text{فِي قَدِيمِ الزَّمَانِ}$

de sorte que le scribeur de C a très probablement copié le même modèle et, par haplographie, omis la deuxième ligne.

Au contreplat supérieur : « Offert au Collège de France / le 10.1.1984 / G. Duverdierr » // six lignes rendues illisibles par biffage se terminant « par Jean Bapt. / De La Lande / Parisiis 1701 ».

Sur la garde supérieure : « Grammaire arabe / a / l'Usage des Ecoliers / du Collège Royal de France. / A Paris. / pour servir à de Monfort ».

Sur la dernière page : « Mad^e. Boulingre ruë S^t Jacques / a la tortue entre S^t. Benoist et / le plessix ou loge Mr. Allot »

Éléments de l'histoire du codex : Il fut acquis par Gérard Duverdier, bibliothécaire du Collège de France et spécialiste du livre orientaliste, qui l'identifia et l'offrit au Collège de France le 10 janvier 1984.

Le manuscrit L₁

Grammaire Arabe de Monsieur Petis de la Croix Professeur au Collège Royal

Cote : Universiteitsbibliotheek Leiden, ms. Or. 3089 A.

Cote ancienne : Ar. 1479.

Pagination : ii + 55 feuillets numérotés de 1 à 55, plus un petit feuillet adventice.

Cahiers : trois sextinions (fol^{os} 0-11, 12-23 et 24-35), un binion (fol^o 36-39), deux quaternions (fol^o 40-47 et 48-55).

Scripteurs : Selon une note portée au fol^o 1^o, ce manuscrit de la grammaire de Pétis serait « par sa main propre ». Il nous semble plutôt observer ceci : 1^o) dans les trois premiers cahiers (fol^o 1-35), un élève a écrit le texte français en laissant des espaces destinés à recevoir le texte arabe ; 2^o) François Pétis de La Croix a complété les espaces prévus par le texte arabe (un espace est resté vide fol^o 30^o) et a porté en français des corrections ou additions marginales, interlinéaires ou en pleine page, notamment aux fol^o 71^o, 171^o, 281^o, 29-30, 311^o, 321^o, 331^o, 341^o, 351^o ; 3^o) une troisième main, peu habile en arabe, a copié les trois derniers cahiers (fol^o 36-55) ; 4^o) le feuillet adventice « Au sujet des lettres serviles » est d'une quatrième main.

Éléments de l'histoire du codex : Il fit partie d'un ensemble de manuscrits qui appartient successivement à Everard Scheidius (1742-1794), curateur du fonds oriental de la bibliothèque de l'université de Leyde, à son successeur Sebald Fulco Johannes Rau (1765-1807) qui les acheta lors de la vente de la bibliothèque de Scheidius, à son fils S. J. E. Rau (1801-1887) qui les légua à la bibliothèque de l'université de Leyde où ils entrèrent le 28 janvier 1888.¹³⁸

138 Jan Just Witkam, *Inventory of the Oriental Manuscripts of the Library of the University of Leiden*, IV, Leyde, 2007, p. 25-26.

Le manuscrit L2

Introduction à la Langue Arabesque 2e. Partie contenant la pratique des aduerbes et particules

Cote : Universiteitsbibliotheek Leiden, ms. Or. 3089 B.

Cote ancienne : Ar. 1479 b.

Pagination : ii + 148 feuillets numérotés de 1 à 147 (les fol^{os} 1r^o, 7v^o, 8r^o sont blancs).

Cahiers : cinq quaternions (fol^{os} 0-7, 8-15, 16-23, 24-31 et 32-39), un quinion (fol^{os} 40-49), un quaternion (fol^o 50-57), un quaternion mutilé de son avant-dernier feuillet (fol^{os} 66-72), cinq quaternions (fol^{os} 73-80, 81-88, 89-96, 97-104 et 105-112), deux quinions (fol^{os} 113-122 et 123-132), deux quaternions (fol^{os} 133-140 et 141-148)

Mise en page : dans le premier cahier, la transcription est sur les pages de droite, le texte français et le texte arabe dans deux colonnes non séparées sur les pages de gauche ; dans les trois cahiers suivants, le texte arabe est sur les pages de droite, le texte français et la transcription dans deux colonnes non séparées sur les pages de gauche ; dans les treize derniers cahiers, le texte arabe est alternativement sur les pages de droite et de gauche, le texte français et la transcription dans deux colonnes non séparées sur les pages opposées (mais la transcription n'a pas été copiée dans les sections pratiques ni dans le huitième chapitre, et un mot à mot français été souscrit dans les sections pratiques).

Scripteurs : 1^o) une première main a copié les textes français et arabe des quatre premiers cahiers (fol^{os} 1-31) ; 2^o) une deuxième main a copié les textes français et arabe des treize derniers cahiers (fol^{os} 32-146) ; 3^o) François Pétis de La Croix a écrit, en arabe et en transcription, les nombres 110 à 131 (fol^{os} 53v^o-54r^o) et a inséré une entrée lexicale au bas des fol^{os} 80v^o-81r^o. Le raccord entre les deux parties est imparfait : la première se termine par les quatre entrées « souvent », « bientôt », « vite vite », « sans interruption » ; la seconde commence abruptement par plusieurs mots, précédés de *item*, qui sont d'autres façons de dire *souvent* et devraient donc constituer la suite de cette entrée (on les retrouve d'ailleurs dans les versions C, CF, P1, P2, P3). Il semble par conséquent qu'il s'agisse non d'une prise de relais, mais d'un assemblage effectué *a posteriori* dans le but d'obtenir un texte complet, et que les premiers cahiers correspondent à une version moins riche que les suivants.

Éléments de l'histoire du codex : Voir L1.

Le manuscrit M₁

Grammaire arabe

Cote : Bayerischen Staatsbibliothek, Codex Arabicus 924.

Pagination : xiv + 145 pages numérotées à l'encre de 1 à 89 – les pages 79 à 88 ayant porté antérieurement les numéros 77 à 86 –, puis au crayon de 90 à 142.

Cahiers : un quaternion de garde + dix cahiers numérotés à l'encre de 1 à 5 et de 7 à 11 : quatre quaternions (1 : p. 1-16, 2 : p. 17-32, 3 : p. 33-48, 4 : p. 49-64), un ternion (5 : p. 65-76), un feuillet inséré (p. 77-78), un quaternion mutilé de son sixième feuillet (7 : p. 79-92), un binion (8 : p. 93-100), un quaternion mutilé de son cinquième feuillet (9 : p. 101-114), deux quaternions (10 : p. 115-130, 11 : p. 131-146).

Scripteurs : 1°) Jacques Jubé a écrit le texte français en laissant des espaces destinés à recevoir le texte arabe, puis l'a lui-même complété (aux p. 96-98, ces espaces sont restés vides)¹³⁹ ; 2°) François Pétis de La Croix est intervenu par de très nombreuses corrections ou additions marginales ou interlinéaires (notamment aux p. 3, 4, 9, 20, 21, 21, 24, 25, 26, 27, 29, 30, 31, 32, 35, 36, 37, 49, 50, 53, 54, 55, 56, 57, 58, 59, 60, 61-65, 72, 73, 76, 86, 88, 89, 95, 100, 102, 108, 110, 112, 113, 127, 130, 133, 134), par une note au premier contreplat, une note au crayon sur la garde, la totalité des pages 77 et 78 (qui s'insèrent exactement dans la continuité du texte) et de la p. 137 (à laquelle renvoie une note p. 86) ; 3°) la page « Des nombres des Arabes » dans le quaternion de garde est d'une troisième main et ne semble pas liée au cours de Pétis.

Remarques : Il est possible que le cahier initial, resté presque vierge, ait été destiné à accueillir la préface. C'est à la suppression du cahier 6 qui suit la p. 76 et du feuillet qui suit la p. 88 qu'il faut attribuer l'absence de certaines sections ou leur rejet en fin de livre. Un cahier volant de 12 pages contenant la « Préface de la chrestomathie arabe publiée par Jan Jahn » est glissé dans le codex, il est d'une toute autre main que les précédentes et non lié à la grammaire.

Au contreplat supérieur : « Olaũs Worm[ius] Matth[ei] Fil[ius] Danũs / Ripensis // Mr Jubé qui a étudié l'arabe, ~~trois/ mois~~, est curé de . // cette grammaire est de son / Ecriture a luy dictée par / Monsieur Pétis Professeur / au Collège Royal / a paris l'an 1700 // Pour le Reverend pere Fleury. Pétis ».

Au contreplat inférieur : « Ex libris Petri Dipy / Christianissimi Regis secretarij / Interpretis ordinarij anno 1714 ».

139 L'écriture de ce cahier est identique à celle du manuscrit autographe du *Traité des moyens de salut* de Jacques Jubé conservé à la bibliothèque municipale de Troyes (ms. 2186 bis, pièce 23).

Éléments de l'histoire du codex : Il fut copié par Jacques Jubé (1674-1745), corrigé et annoté par Pétis qui le donna à un ecclésiastique nommé Fleury, puis en la possession de Ole Worm, théologien danois né vers 1675 qui voyagea huit ans dans toute l'Europe avant de retourner dans sa ville natale de Ribe. En 1714, il était à Pierre Dipy le neveu, secrétaire-interprète royal pour l'arabe, concurrent malheureux d'Antoine Galland au Collège royal. Au XIX^e siècle, il était dans la bibliothèque lexicographique et orientale d'Étienne Quatremère (1782-1857), acquise à sa mort par le roi de Bavière.

Le manuscrit M2

Grammaire Arabe de Pétis

Cote : Bayerischen Staatsbibliothek, Codex Arabicus 924.

Pagination : 80 pages, numérotées à l'encre de 1 à 80.

Cahiers : cinq quaternions (p. 1-16, 17-32, 33-48, 49-64 et 65-80).

Scripteurs : une main unique (François Pétis de La Croix).

Remarques : ce manuscrit autographe mais très mutilé de la fin (il s'interrompt avant la fin de la neuvième règle de la syntaxe) est incorporé dans un recueil factice où il est précédé des deux livres imprimés *Josephi Abudacni seu Barbati Historia Jacobitarum seu Coptorum* (Oxford, 1675) et *Matthiae Wasmuth Grammatica Arabica* (Amsterdam, 1654)

Éléments de l'histoire du codex : Au XIX^e siècle, il était dans la bibliothèque lexicographique et orientale d'Étienne Quatremère (1782-1857), acquise à sa mort par le roi de Bavière.

Le manuscrit P1

Introduction à la Langue Arabesque Contenant la pratique des adverbés et particules

Cotes : Bibliothèque nationale de France, mss Arabe 4362 & Arabe 4363.

Cotes anciennes : Supplément Arabe 2377 & 2384, Traductions orientales 138.

Dimensions : deux volumes (les deux derniers d'un ensemble qui en contenait trois), 160 × 100 mm.

Pagination : volume 2 : ii + 170 pages numérotées de 175 à 343 (la p. 343 est blanche), volume 3 : ii + 152 pages numérotées de 343 à 491.

Mise en page : sur les pages de gauche et de droite alternativement, sur deux colonnes non séparées par des lignes, figurent le texte français et la transcription ; le texte arabe est sur la page opposée.

Scripteurs : 1°) une seule main a copié tout le texte français et les transcriptions ; 2°) une seule main (peut-être la même) a copié le texte arabe, sauf de la p. 313 à la p. 342 ; 3°) deux autres mains moins habiles ont partiellement suppléé (sans vocalisation) l'absence des p. 313 à 343.

Éléments de l'histoire du codex : Ces volumes furent sans doute vendus au poids du papier pendant la Révolution : ils portent au contreplat les indications respectives « pese un quart et demi et une once » et « pese une demie livre », soit curieusement 215g pour le plus épais et 245g pour l'autre. Le premier volume est perdu. C'est très probablement lui que vit en 1768 Jacques Jonas Björnsthål qui, annotant C, mentionna avoir vu « à Paris » une *Introduction a la langue Arabesque, seconde partie, contenant la pratique des adverbess et particules*, de format in-8°. Une autre note de Björnsthål reproduit d'ailleurs une phrase de la *Pratique des adverbess et particules du temps* dans une orthographe arabe et avec une traduction française identiques à celle de P2 (copie quasiment conforme de P1), très nettement différentes, par exemple, de celles de L2. C'est aussi du premier volume de P1 que Björnsthål a dû tirer l'expression لا زائد ولا ناقس « ni plus ni moins » qu'il a insérée dans C à la place exacte qu'elle occupe dans P2.

Le manuscrit P2

Introduction à la langue Arabesque contenant la pratique des Adverbess et particules

Cote : Bibliothèque nationale de France, ms. Arabe 6605.

Dimensions : 185 sur 120 mm.

Pagination : neuf pages blanches, 170 p. numérotées de 1 à 170, une page blanche, 145 p. numérotées de 1 à 145, cinq pages blanches, 143 p. numérotées de 1 à 142 (dont deux portent le même numéro 61), une page blanche, 45 feuillets numérotés de 1 à 40 avec passage direct de 10 à 12 (les fol^{os} 36 à 38 et 40 à 45 sont blancs, une gravure pliée est collée sur le fol^o 39^o).

Mise en page : chaque page est encadrée dans un filet double ; le texte arabe est sur les pages de droite, le texte français et la transcription sur deux colonnes sur les pages de gauche, séparés par une ligne verticale ; les entrées successives sont séparées par de courts traits horizontaux.

Scripteurs : une seule main française et une seule main arabe (peut-être la même, assez malhabile en arabe, ne distingue pas graphiquement *waṣla* et *madda* et ignore le *tanwīn* en un).

Éléments de l'histoire du codex : Il appartenait à l'ancien séminaire Saint-Sulpice de Paris.

Remarques : Les manuscrits P1 et P2, très proches l'un de l'autre, ont certainement été copiés sur un modèle commun : on note par exemple des erreurs identiques dans la transcription *nahha taybin halhhamd lilla* pour *nahhna... alhhamd*, (P1, p. 211 ; P2, p. II.38) ainsi que l'erreur بَلِينَا au lieu de بَيْتِنَا dans P1 que le scribeur de P2 a repérée et corrigée au dernier instant, ce qui donne بَيْتِنَا (P1, p. 249 ; P2, p. II.78). Une amorce d'entrée à la p. 230 de CF, rayée parce qu'elle apparaît déjà plus haut, montre que CF a été copié sur un manuscrit où l'ordre des entrées était celui des premiers cahiers de L2, avec lesquels CF a donc un ancêtre commun (voir CF, p. 230 ; L2, fol^{os} 29v^o-30 et aussi C, p. 94 ; P2, p. I.71). Enfin, L2, P1 et P2 ont un ancêtre commun, comme le montre l'omission dans les trois manuscrits de la lettre ح dans l'expression صَبَاحَ الْخَيْرِ سَيِّدِي – ajoutée visiblement *a posteriori* et sans être vocalisée dans L2 et P1.

Le manuscrit P3

Introduction a la langue Arabe, [2]e partië Contenant la pratique des Adverbes et Particules.

Cote : Bibliothèque nationale de France, ms. Arabe 6699.

Dimensions : 210 sur 160 mm.

Pagination : vi + 172 pages numérotées de 1 à 170.

Mise en page : sur chaque page, sur trois colonnes non séparées par des lignes, figurent le texte français, la transcription, le texte arabe.

Scripteurs : une seule main, extrêmement lisible, orthographe française archaïsante : doute, aussy etc.

Éléments de l'histoire du codex : Il provient de la vente de la bibliothèque du général Jean-Hyacinthe Dastugue (1827-1880). Il appartient ensuite à l'orientaliste Jean-Adolphe Decourdemanche (1848-1915).

Le manuscrit P4

Grammaire arabe a l'Usage des Ecoliers du College Royal de France

Cote : Bibliothèque nationale de France, ms. Arabe 4227.

Cotes anciennes : Supplément Arabe 2375, Traductions orientales 131.

Dimensions : 215 sur 160 mm.

Pagination : iii + 250 feuillets numérotés.

Copie : une seule main (Leroux-Deshauterayes ?).

Éléments de l'histoire du codex : Il fut acheté pour la bibliothèque de la Nation le 20 brumaire an XII (12 novembre 1803).

Observation : Ce codex contient deux grammaires arabes, qui se sont trouvées imbriquées l'une dans l'autre. Les fol^{os} 1r^o-7v^o et 151r^o-249v contiennent la grammaire de Pétis de La Croix ; l'autre grammaire, très différente et plus élaborée, a été attribuée¹⁴⁰ à Michel-Ange André Leroux-Deshauterayes (successeur d'Alexandre Pétis de La Croix sur sa chaire d'arabe en 1751).

Le manuscrit A

Seconde Partie de la methode d'apprendre l'arabe facilement en faisant uoir la Praticque

Cote : Bibliothèque nationale de France, ms. Arabe 4361.

Cote ancienne : Supplément Arabe 2378.

Dimensions : 200 × 150 mm.

Pagination : 107 doubles pages numérotées de 2 à 107 sur la page de gauche (les pages 3g, 4d, 105g-d, 106g-d sont blanches ; les pages 2g-d, 3d, 107d, 108g et 108d sont chargées de notes et de vers).

Mise en page : en règle générale, le texte arabe est sur la page de droite et la version française sur la page de gauche ; font exceptions les listes de mots ou expressions dans le chapitre sur les particules.

Scripteurs : main d'apparence orientale pour l'arabe ; main française : François Pétis de La Croix.

Sur la page 2g : *Ex libris Pétis de Lacroix* (de la même main que dans le ms. H)

Sur la page 2d : « J'ay commencé d'escrire ce liure / auiourdhuy premier feurier / 1673 et de l'hegire de Mahomet / le 13^{me}. du mois de choual l'an / mil quatre uingt trois. // Et le finis auiourdhuy 15 iuillet 1673 ».

Éléments de l'histoire du codex : Il fut copié à Alep par François Pétis de La Croix du 1^{er} février au 15 juillet 1673. En 1813, il était à la bibliothèque impériale, où Louis Langlès le consulta (cf. note 66).

140 Voir la *Table de concordance* manuscrite datée de 1891, consultable au département des manuscrits orientaux de la BnF. Cette table, de même que l'actuel catalogue des manuscrits de la BnF, attribue les deux grammaires à Leroux-Deshauterayes, ce qui n'est pas recevable.

D'autres manuscrits ?

À l'évidence, d'autres versions ont existé, notamment autographes, mais nous n'avons pu les localiser, si elles ont subsisté. Signalons à ce sujet que l'inventaire des livres et manuscrits de Pétis, dressé le 21 juillet 1714 par le libraire Ribou, se termine par la mention d'une « liasse de grammaire arabe », non prise « à cause que les dits ouvrages n'estant point encore imprimez et n'ayant paru en public, le prix ne s'en peut connoistre que par le debit qui s'en fera et l'approbation qui y sera donnée »¹⁴¹. En 1723, Alexandre Pétis de La Croix faisait aussi état, parmi les manuscrits laissés par son père, d'une *Grammaire Arabe, avec la pratique vulgaire*, en deux volumes¹⁴². Peut-être est-ce la copie que Jean Neaulme proposait à la vente à Berlin en 1764, avec le descriptif suivant : « Grammaire arabe du Célèbre Pétis de la Croix, professeur au College Royal de Paris, Antiquaire & Interprete des Langues Orientales. MANUSCRIPT. Très distinctement écrit, in-4°, relié en carton. La Seconde partie, contenant la pratique des adverbes et particules de la même main, ce qui forme la Grammaire complète »¹⁴³ – ce qui ne correspond à aucun des manuscrits que nous connaissons aujourd'hui.

141 Minutier central des notaires, étude XX, 21 juillet 1714, 2^e cahier, fol^o 3v^o, cité dans Roger Laufer, *Lesage ou le métier de romancier*, Paris, Gallimard, 1971, p. 203.

142 Alexandre Pétis de La Croix, « Avertissement », p. xxxviii.

143 *Catalogue d'une nombreuse collection de livres en tous genres rares et curieux (...) lesquels se vendront dans BERLIN par Jean Neaulme au commencement de l'année 1764*, V, Amsterdam & Berlin, 1763, p. 24.